

Annexe 6 : *Typicon du monastère Saint-Antoine-le-Grand*

TABLE	
Prologue	1
1. Le monastère	3
2. L'higoumène du monastère et le conseil des frères	4
3. La réception des frères.....	7
4. Le progrès dans l'amour du Christ et la prière	10
5. Le culte divin.....	16
6. L'humilité.....	22
7. Le discernement des esprits et la manifestation des pensées	24
8. Le retranchement de la volonté propre et l'obéissance.....	28
9. La pauvreté évangélique.....	31
10. Le silence.....	33
11. L'ascèse monastique	35
12. Le travail.....	39
13. La vie en cellule et la solitude intérieure	42
14. La vie commune	46
15. La vie solitaire	49
16. La correction des fautes.....	51
17. Les relations avec le monastère de Solan	53
Épilogue.....	54

PROLOGUE

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu le Père et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous. Amen.

La fin de notre vie monastique est, selon l'expression de saint Cassien, "une persévération sans interruption dans la prière, et un effort pour obtenir, autant que la faiblesse humaine le permet, une immobile tranquillité et une pureté perpétuelle de l'esprit¹."

Les traits distinctifs de notre vocation sont donc la recherche de la prière continue du cœur, et le zèle pour l'ascèse, le recueillement, la solitude et le silence qui la favorisent.

Nous veillerons toujours à unir à cette orientation contemplative une grande charité envers le prochain, un esprit de service fraternel, de miséricorde, de compassion et de paix. Nous nous appliquerons à pratiquer le conseil de saint Isaac le Syrien : "Partage le bonheur des heureux, les pleurs des affligés [...]. Sois ami de tous les hommes [...]. Participe aux douleurs de chacun, mais demeure corporellement loin de tous²."

Dans notre recherche de Dieu, nous nous mettons à l'école des Pères de l'Église et des maîtres spirituels du monachisme, et très spécialement de la tradition spirituelle de la Sainte Montagne de l'Athos.

Nous nous inspirons d'ailleurs en cela de l'exemple de saint Cassien, des premiers moines de Provence et de saint Benoît, qui ont introduit ou fait revivre en Occident des formes de vie monastique et une doctrine spirituelle identiques ou très semblables à celles de l'Orient chrétien.

Nous devons attacher une grande importance à cette insertion vitale dans la tradition, car la vie monastique ne peut s'apprendre simplement dans les livres ; elle est affaire de vie et d'expérience, et on ne peut y entrer que sous la conduite d'un père spirituel, formé lui-même dans de semblables conditions, au sein d'un milieu monastique concret.

Le monastère Saint-Antoine-le-Grand est une dépendance (*métochion*) du saint monastère de Simonos Petra au Mont Athos. Ce statut lui a été conféré en 1978 par l'Archimandrite Aimilianos et par le conseil des anciens de Simonos Petra, avec la bénédiction de Son

Éminence Mgr. Mélétios, métropolite grec-orthodoxe de France,
d'heureuse mémoire.

Notre monastère est ainsi greffé sur le tronc du monachisme athonite. C'est là une inappréciable bénédiction, pour laquelle nous ne cessons de rendre grâce au Seigneur. Nous garderons précieusement ce lien de dépendance et de communion spirituelle avec notre "Maison Mère" : nous mentionnerons toujours le nom de l'Higoumène de Simonos Petra, après celui du Patriarche œcuménique, dans nos offices liturgiques.

La présente "Règle de vie" (*typicon*) est formée principalement de textes recueillis à travers l'ensemble de la tradition monastique et choisis en fonction de l'esprit et des nécessités propres de notre monastère ; à l'exemple de saint Nicodème l'Hagiorite, nous avons fait quelques emprunts à la tradition spirituelle de l'Occident chrétien, où nous sommes appelés à vivre, en veillant soigneusement à ce que ces textes soient en pleine consonnance avec la doctrine orthodoxe.

Cette règle ne constitue ni un traité exhaustif de spiritualité monastique, ni un code complet d'observances ; mais elle cerne de façon assez précise l'orientation de notre vie. Nous y trouverons la réponse à la question que nous devrons souvent nous poser, à l'exemple de nos Pères : "Pourquoi es-tu venu³ ?" Au postulant qui se présentera, nous pourrons dire : "Voici la loi sous laquelle tu veux militer. Si tu peux l'observer, entre ; mais si tu ne le peux pas, tu es libre de partir⁴."

Cette loi, en effet, n'est rien d'autre que la voie royale par laquelle le moine devient entièrement libre d'être mû par l'Esprit de Dieu. Et si nous mettons ces directives en pratique, avec l'aide des prières de la Toute-Sainte Mère de Dieu et de nos saints Pères les moines d'Orient et d'Occident, "c'est aux plus hauts sommets de vertu et de contemplation que nous parviendrons. Amen⁵."

1. LE MONASTÈRE

“C'est la solitude qui fait le moine”, a dit un Ancien ; “l'expérience le montre, la solitude est très amie de l'amour divin. Celui en effet qui veut s'adonner à loisir à l'amour des choses célestes, fuit la foule, évite le bruit, et, avec Marie, répugne au ministère trop empressé de Marthe, sachant que plus profonde sera la retraite, plus sûrement il pourra écouter ~~et voir~~ le Christ.”

C'est pourquoi le monastère sera établi dans un lieu solitaire et écarté. Il comprendra une église, les locaux conventuels indispensables, et des cellules pour les frères. Ces constructions devront toujours être simples et pauvres : “Pour la durée de notre pèlerinage à travers le siècle, écrivait un autre ancien, pour le temps de notre milice sur la terre, construisons-nous, non des demeures permanentes, mais des tentes de passage. Nous sommes appelés, en effet, à devoir vite quitter ce monde pour émigrer vers la patrie, vers notre cité, vers la demeure de notre éternité. Nous sommes en un camp ; nous militons sur la terre d'autrui⁷.”

Les cellules seront assignées à chacun des frères par l'higoumène du monastère, et il ne leur sera pas permis d'en changer ou de les transformer sans son assentiment, car il faut qu'ils deviennent libres à l'égard de tout conditionnement terrestre.

Mais il ne suffit pas d'habiter en des lieux solitaires pour jouir du bienfait de la séparation du monde : il faut encore éviter de multiplier les sorties sans nécessité, de prolonger inutilement des entretiens avec des séculiers, d'introduire ces derniers trop facilement dans le monastère, de laisser s'insinuer dans le monastère quelque chose du rythme de vie du monde : empressement excessif au travail, et tout ce qui peut apporter un élément de fièvre, de trouble ou d'inquiétude dans l'atmosphère de la communauté. Nous devons aussi aimer l'obscurité et faire notre possible pour que l'on parle peu de nous dans le monde.

Les hôtes seront reçus “comme le Christ⁸” et leur passage parmi nous sera considéré comme “un jour de Pâques⁹” ; mais, en raison du caractère propre de notre vie, nous ne pourrons accorder l'hospitalité qu'à un nombre restreint à la fois. Ils devront se conformer aux usages du monastère, et surtout en respecter le silence. Ils ne se promèneront pas dans l'espace réservé aux frères ; ils n'iront pas les visiter dans leurs cellules, et ils ne pourront avoir de conversation prolongée avec eux sans l'autorisation de l'higoumène du monastère. Dans nos rapports avec les gens de l'extérieur, selon le conseil des Pères, nos égards iront toujours de préférence “non à ceux qui ont leur consolation ici-bas, mais aux pauvres privés de pain et de repos¹⁰.”

2. L'HIGOUMÈNE DU MONASTÈRE ET LE CONSEIL DES FRÈRES

L'higoumène du monastère est élu, par vote secret, à la majorité des voix, par les membres titulaires de la communauté. Son élection doit être confirmée par l'higoumène et le conseil des anciens du saint monastère de Simonos Petra.

Il tient dans le monastère la place du Christ¹¹, aussi les frères doivent-ils l'aimer d'une charité humble et sincère¹², et rien ne doit se faire sans son assentiment¹³.

L'higoumène "doit toujours se rappeler ce qu'il est, et se souvenir du nom qu'il porte ; qu'il sache que le Seigneur exigera davantage du serviteur à qui il a confié davantage. Qu'il sache aussi combien est difficile et ardue la tâche qu'il a prise sur ses épaules : conduire les âmes et adapter son service à leurs diverses dispositions. Tel en effet aura besoin d'encouragements affectueux, tel autre de réprimandes, un troisième d'exhortations persuasives. Selon les dispositions et l'intelligence de chacun, il doit se conformer et s'adapter si parfaitement à tous que, loin de souffrir aucune perte dans le troupeau à lui confié, il ait à se réjouir de la prospérité d'un troupeau fidèle. Surtout, qu'il ne se laisse pas entraîner à se soucier principalement des choses temporelles, terrestres et caduques ; bien au contraire, qu'il songe toujours que c'est des âmes qu'il a assumé la conduite, et que c'est des âmes qu'il rendra compte¹⁴."

Sa fonction est en effet un véritable "service de l'Esprit". Il n'a pas à imposer aux autres ses propres préférences, à leur demander d'être parfaits de la façon dont il rêve pour eux. Ce serait encore "gouverner à la manière des païens" (cf. Luc 22, 25-27) et introduire l'esprit de domination, si contraire à l'Évangile, dans le domaine spirituel. L'higoumène doit être à l'écoute de l'Esprit dans ses fils, les aider à en discerner les inspirations authentiques et à les suivre. Il doit aussi savoir s'adapter avec respect à leurs faiblesses, attendre le moment de Dieu, ne demander à chacun que ce qu'il peut donner, sans pactiser avec les fautes et sans cesser de promouvoir avec tact le progrès de tous. À cet égard, son exemple et sa prière pour ses fils auront encore plus d'importance que ses instructions et ses exhortations.

Il est conforme à la conception chrétienne de l'autorité que l'higoumène du monastère associe la communauté à sa recherche de la volonté de Dieu, car l'Esprit Saint agit en chacun des frères, les éclaire et les conduit à n'avoir qu'un seul cœur et un seul sentiment, s'ils sont dociles à ses inspirations ; mais c'est à l'higoumène qu'appartient le discernement ultime et la décision. C'est pourquoi, "chaque fois qu'on

devra traiter quelque affaire importante, l'higoumène convoquera toute la communauté et dira lui-même de quoi il s'agit. Et après avoir écouté l'avis des frères, il examinera la chose à part soi, et il fera ce qu'il jugera le plus utile. Nous disons que tous doivent être appelés, parce que souvent le Seigneur inspire à un jeune le meilleur parti. Mais que les frères donnent leur avis avec toute la soumission qu'inspire l'humilité, et ne se permettent pas de défendre âprement leur manière de voir. Bien plutôt, la décision dépendra de l'higoumène, et tous se rangeront avec obéissance à ce qu'il aura jugé salutaire.

“Cependant s'il convient que les disciples obéissent au maître, il convient également, que celui-ci dispose toutes choses avec, sagesse et équité.

“Mais pour les affaires de moindre importance l'higoumène prendra seulement conseil des anciens, selon qu'il est écrit : “ Fais tout avec conseil et ensuite, tu n'auras rien à te reprocher” (Eccli 32, 24).

Nos statuts ont précisé ces dispositions de la façon suivante :

“L'assemblée générale est composée de l'ensemble des moines profès [...]. Elle désigne, chaque année, deux membres du conseil et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

“Elle statue sur les actes que le conseil ne peut faire sans son approbation, à savoir : les baux de plus de neuf ans, hypothèques, aliénations, échanges et acquisitions d'immeubles, emprunts, transactions, marchés d'un montant supérieur à cent mille francs.

“Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents, la voix du supérieur étant prépondérante en cas de partage. Elles sont consignées dans des procès-verbaux transcrits dans un registre et signés par le supérieur et le trésorier.

“Le conseil de la congrégation est composé, en plus du supérieur, de deux membres désignés par lui et de deux membres désignés par l'assemblée générale. Le conseil répartit entre ses membres les fonctions de trésorier et de secrétaire. Les décisions sont prises à la majorité des voix, celle du supérieur étant prépondérante en cas de partage.

“Le conseil administre la congrégation, sous la seule exception des attributions qui sont expressément réservées par les présents statuts à l'assemblée générale.

“Il peut déléguer une partie de ses pouvoirs à l'un de ses membres et donner mandat, pour un acte déterminé, à toute personne de son choix, même prise en dehors de la congrégation.”

À la fin de chaque année, l'higoumène du monastère adressera à l'higoumène et au conseil des anciens du saint monastère de Simonos

Petra un rapport financier et un rapport moral, où seront mentionnés les principaux événements de l'année et les changements survenus au registre du métochion. Ce n'est pas là une simple formalité, mais l'expression d'une relation toute filiale avec l'higoumène de Simonos Petra, et d'une profonde communion fraternelle avec la communauté.

On ne lui demandera pas de faire recette comme l'abbé André, cependant il devra faire son état de biens (In 4, 119). On ne se hâtera donc pas de la recevoir, si ayant de succès dans la communauté, on l'aura attendu un temps suffisant pour apprécier déjà sa qualité.

S'il persiste dans sa demande, il sera appris qu'il devra le voir devant le Seigneur et n'espère qu'il le laisser conduire dans les voies de Dieu en le laissant sans réserve, l'enfant lui sera accordé. L'higoumène du monastère se chargera lui-même de sa formation, à moins qu'il ne préfère confier à un ancien expérimenté.

Au cours des années de probation, le novice se familiarisera peu à peu avec les enseignements des grands maîtres de la vie monastique et approfondira sa connaissance de l'héritage Sainte et de la doctrine byzantine. Cependant, le principal objectif de sa formation monastique ne laisse de lui faire acquisire une information étendue sur les choses particulières, que de lui apprendre à vaincre ses volontés, à manifester en Père spirituel les pensées mauvaises qui s'approchent de son cœur, à supporter en toute patience les humiliations. On l'initiera à la prière byzantine et privée, mais on le mettra en garde contre l'illusion d'avoir parvenu à une authentique prière contemplative sans la force et une totale abnégation et un très profond renoncement à la volonté propre. On lui apprendra avant tout à connaître et à aimer Notre Seigneur Jésus-Christ, et à le suivre où se faisaient à son exemple le triomphe de tous.

Il ne suffit pas en effet que le novice acquière des notions intellectuelles et adopte un certain nombre de comportements pour faire aboutir l'amener à découvrir au fond de son cœur un véritable vivant des aînés monastiques, une affinité sincère avec l'Esprit et les éléments constitutifs de notre genre de vie, affinité trouvée en lui par l'Esprit Saint. Cependant, unifier peu à peu toute sa vie, l'éduquer et le développement de l'âme intime de la vie monastique seront le meilleur garant d'une action authentique et d'une fidélité sans faille pour l'avenir.

Les postulants qui désirent être admis comme novices dans la communauté d'Ormea en faire la demande écrite à l'higoumène du monastère, qui la soumettra à l'approbation du conseil des anciens.

Après un novice, d'ordinaire pourra varier selon les cas, mais qui se voudra entièrement de trois ans, le conseil des anciens décide, sur

3. LA RÉCEPTION DES FRÈRES

“Quand un nouveau venu demande à entrer dans la vie monastique, on ne lui accordera pas une entrée facile ; mais, comme le dit l'Apôtre : "Éprouvez les esprits, pour voir s'ils sont de Dieu" (1 Jn 4, 1)¹⁶.” On ne se hâtera donc pas de le recevoir, et, avant de l'accueillir dans la communauté, on le fera attendre un temps suffisant pour apprécier déjà la qualité de sa *vocation*.

S'il persiste dans sa demande, et s'il apparaît qu'il cherche vraiment le Seigneur et n'aspire qu'à se laisser conduire dans les voies de Dieu en se livrant sans réserve, l'entrée lui sera accordée. L'igoumène du monastère se chargera lui-même de sa formation, à moins qu'il ne préfère le confier à un ancien expérimenté.

Au cours des années de probation, le novice se familiarisera peu à peu avec les enseignements des grands maîtres de la vie monastique ; il approfondira sa connaissance de l'Écriture Sainte et de la doctrine chrétienne. Cependant, le principal objectif de sa formation monastique sera moins de lui faire acquérir une information étendue sur les choses spirituelles, que de lui apprendre à vaincre ses volontés, à manifester à son Père spirituel les pensées mauvaises qui s'approchent de son cœur, et à supporter en toute patience les humiliations. On l'initiera à la prière liturgique et privée, mais on le mettra en garde contre l'illusion de pouvoir parvenir à une authentique prière contemplative sans la fonder sur une entière abnégation et un très profond renoncement à la volonté propre. On lui apprendra avant tout à connaître et à aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à le suivre en se faisant à son exemple le serviteur de tous.

Il ne suffit pas en effet que le novice acquière des notions intellectuelles et adopte un certain nombre de comportements : il faut surtout l'amener à découvrir au fond de son cœur un sens vivant des réalités monastiques, une affinité foncière avec l'esprit et les éléments constitutifs de notre genre de vie, affinité suscitée en lui par l'Esprit-Saint et capable d'unifier peu à peu toute sa vie. L'éveil et le développement de ce sens intime de la vie monastique seront le meilleur garant d'une vocation authentique et d'une fidélité sans faille pour l'avenir.

Les postulants qui désirent être admis comme novices dans la communauté devront en faire la demande écrite à l'igoumène du monastère, qui la soumettra à l'approbation du conseil des anciens.

Après un noviciat, dont la durée pourra varier selon les cas, mais qui sera ordinairement de trois ans, le conseil des anciens décide, sur

proposition de l'higoumène, l'admission du novice à la tonsure monastique et son inscription comme membre titulaire sur le registre des membres de la communauté.

À partir de leur tonsure, les moines sont liés pour la vie devant Dieu à l'observation fidèle de leurs engagements monastiques.

Si un moine décidait de quitter le monastère, ou s'il en était renvoyé pour une faute particulièrement grave, après des efforts dispensés avec discernement et charité pour l'amener à résipiscence, l'higoumène et le conseil des anciens pourraient lui remettre un certificat de radiation des registres de la communauté.

Si un moine, objet d'une décision de renvoi, estimait être victime d'une injustice, il pourrait faire appel à l'higoumène et au conseil des anciens du saint monastère de Simonos Petra, qui rendra une décision définitive.

Les novices gardent la propriété de leurs biens, mais ils ne peuvent les administrer ni en disposer sans en référer à l'higoumène du monastère. Ce qu'ils peuvent acquérir comme fruit de leur travail pendant leur séjour au monastère reste acquis à celui-ci, même s'ils viennent à le quitter. Il en est de même des dons qui pourraient être faits au monastère par leur famille.

Les novices sont tenus d'observer la règle du monastère comme les profès aussi longtemps qu'ils y restent.

Le rang des frères dans la communauté sera déterminé par leur ancienneté ; l'higoumène pourra cependant faire des dérogations à cette règle dans des cas particuliers et pour des motifs sérieux¹⁷. "Que les jeunes honorent les anciens et que les anciens aiment les jeunes ; que le respect se sente jusque dans la manière de se nommer entre soi¹⁸."

On pourra accueillir dans le monastère des moines venant d'une autre communauté, pourvu que leur situation canonique soit régulière. De même, on pourra accueillir pour des stages plus ou moins longs des laïcs qui désirent participer à la vie de la communauté, sans s'y fixer définitivement : "s'il se contentent de la coutume du lieu telle qu'ils la trouvent, et ne troubilent pas le monastère par leurs exigences, mais se contentent simplement de ce qu'ils trouvent¹⁹", on les accueillera, selon les possibilités de la communauté. Pendant la durée de leur séjour, ils devront observer la règle et les usages du monastère et seront soumis à l'autorité de l'higoumène.

Le moine est tenu à la stabilité dans la communauté : "Celui qui s'est une fois engagé et comme incorporé dans la société spirituelle des frères, ne peut plus en aucune façon s'en séparer ou s'en retrancher [...]. De même que les membres du corps, qui sont unis entre eux par le lien de la

nature, ne peuvent être séparés du corps, ou, s'ils en sont retranchés, meurent, ainsi l'ascète qui adhère à la fraternité et lui est uni par la liaison du Saint-Esprit, laquelle est beaucoup plus forte et plus étroite que celle de la nature, ne peut plus se séparer de ceux auxquels il est uni ; celui qui le fait est mort quant à l'âme et privé de la grâce du Saint-Esprit pour avoir violé l'alliance qu'il avait conclue avec lui²⁰."

La stabilité toutefois n'est pas un absolu ; elle s'oppose à tout départ motivé, par la volonté propre, l'inconstance, le manque de générosité dans le support des épreuves de la vie fraternelle ; mais elle n'interdit pas des changements justifiés par une raison supérieure, et notamment le passage à une vie plus stricte, s'il répond à un appel dûment reconnu de l'Esprit-Saint. Nous verrons plus loin dans quelles conditions les frères peuvent accéder un jour à une vie plus solitaire. D'autres cas peuvent se présenter, dont la conscience du moine et l'higoumène du monastère restent juges. Cependant, si un frère ayant fait profession dans le monastère venait à le quitter, pour quelque raison que ce soit, nous continuerions à le considérer comme un membre de notre famille monastique, même en l'absence de tout lien juridique.

"Si l'higoumène du monastère veut faire ordonner un prêtre ou un diacre pour son monastère, il choisira parmi les siens quelqu'un qui soit digne des fonctions sacrées. Mais le moine qui a reçu les ordres doit se mettre en garde contre l'élévation de l'orgueil. Il ne doit rien oser faire sans en avoir été chargé par l'higoumène du monastère, sachant qu'il est tenu encore beaucoup plus qu'auparavant à la discipline de la règle. Que son sacerdoce ne soit pas pour lui une occasion d'oublier l'obéissance à la règle et sa discipline, mais qu'il progresse de plus en plus en Dieu²¹."

Il peut être intéressant de faire un rapprochement entre ces deux textes et les faire paraître sur les deux pages suivantes, soit, d'une part, l'invocation incessante du Nom du Seigneur Jésus — "car il n'y a pas sous le ciel d'autre Nom donné aux hommes, par lequel nous pouvons être sauvés" (Actes 4, 12) — et d'autre part la considération de l'amour dont Dieu nous a aimés dans le Christ, ainsi que l'écrit saint Ignace le Nouveau Théologien : "Dieu a envoyé son Fils dans le monde, afin que tout homme qui croit en lui, au lieu de périr, possède la vie éternelle" (1 J 3, 16). Celui qui croit cela au fond du cœur (...), comment ne l'aimera-t-il donc pas de toute son âme et de toute sa pensée ? Et surtout lorsqu'il réfléchira aux mystères de son incarnation, et plus encore aux souffrances qu'il a supportées, à cause de lui, l'irréparable par nature²².

L'amour de Christ en se développant ainsi en nous consiste essentiellement en une ferme résolution d'obéir à tous les commandements du Seigneur, le plus se réservant rien de l'humilité amoureuse et du service de prochain. "Si vous obéissez, vous garderez mes commandements" (Jn 14, 15).

4. LE PROGRÈS DANS L'AMOUR DU CHRIST ET LA PRIÈRE

Le moine ne doit absolument rien préférer à l'amour du Christ²², et, dans sa vie, l'activité la plus importante est la prière²³. Sa Règle fondamentale est de toujours progresser dans l'un et l'autre.

Cependant, l'amour de Dieu et la prière ne sont pas des choses que l'on puisse apprendre d'un maître humain, ni acquérir par nos seuls efforts, bien que la conduite d'un père spirituel et la coopération de notre liberté à l'œuvre de la grâce soient requises. C'est l'Esprit-Saint qui nous les enseigne, à l'intime de notre cœur.

En effet, dans nos coeurs d'hommes, créés à l'image de Dieu et régénérés par la grâce des sacrements, l'Esprit-Saint a inscrit un désir de Dieu et des choses de Dieu, un sens intime des réalités spirituelles, et par là même, un sens aigu de notre faiblesse de créature et de notre misère de pécheur, auxquels nous devons simplement consentir et adhérer. La prière chrétienne, en son essence, n'est pas autre chose que la prise de conscience, dans la foi, et la ratification par notre liberté, de cette motion intime de l'Esprit qui crie en nous : "Abba ! Père !" (Rom 8, 15 et 26).

Mais il existe aussi en nous d'autres吸引, qui sont une suite du péché. Et ces désirs égoïstes, perversion de notre tendance originelle vers Dieu, sont plus immédiatement perceptibles à notre conscience que ceux de l'Esprit.

Les moyens les plus conformes à l'économie de notre salut pour réveiller ces derniers dans nos coeurs et les faire prévaloir sur les tendances du vieil homme, sont, d'une part, l'invocation incessante du Nom du Seigneur Jésus — "car il n'y a pas sous le ciel d'autre Nom donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés" (Actes 4, 12) — et d'autre part la considération de l'amour dont Dieu nous a aimés dans le Christ, ainsi que l'écrit saint Syméon le Nouveau Théologien : "Dieu a envoyé son Fils dans le monde, afin que tout homme qui croit en lui, au lieu de périr, possède la vie éternelle (Jn 3, 16). Celui qui croit cela au fond du cœur [...], comment ne l'aimera-t-il donc pas de toute son âme et de toute sa pensée ? Et surtout lorsqu'il réfléchira aux mystères de son incarnation, et plus encore aux souffrances qu'a supportées, à cause de lui, l'Impassible par nature²⁴."

L'amour du Christ qui se développera ainsi en nous consiste essentiellement en une ferme résolution d'accomplir les commandements du Seigneur, lesquels se résument dans celui de l'humble amour et du service du prochain : "Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements" (Jn 14, 15).

Ce qui importe donc le plus pour nous, tant que notre cœur n'est pas profondément purifié, c'est d'une part d'acquérir au moyen de notre intelligence éclairée par la foi et en scrutant le Saint Évangile, de fermes convictions sur l'amour que Dieu nous porte et sur ce qu'il exige de nous en retour ; c'est, d'autre part, de nous contraindre à agir en conformité avec ces convictions, par un effort généreux jailli du plus profond de notre être et soutenu efficacement par la grâce, sans que nous ayons de celle-ci une conscience expérimentale.

C'est pour quoi, en cette phase de la vie spirituelle, notre *lectio divina* devra consister, non à parcourir de nombreux livres pour acquérir de multiples notions sur les choses de Dieu et être capable à l'occasion de faire preuve d'une large érudition en la matière, mais à nous arrêter sur un petit nombre de textes essentiels de la Sainte Écriture et des auteurs ascétiques, à les peser et à les ruminer, à nous familiariser avec eux par une longue fréquentation, jusqu'à ce que nous ayons vraiment réalisé leur signification pour nous et fait passer dans notre vie les exigences divines qu'ils nous transmettent.

Dans la prière, nous devrons surtout nous appliquer à prononcer calmement les paroles que nous adressons à Dieu, en croyant d'une foi ferme que nous parlons à quelqu'un, et en concentrant notre attention, par un effort de volonté, sur les mots eux-mêmes. Cela devra se faire avec une grande sobriété spirituelle : non seulement nous devrons refuser d'arrêter notre attention sur les préoccupations et les images étrangères qui surviendraient, mais nous devons écarter même les considérations élevées qui nous viendraient à ce moment à l'esprit sur Dieu et les choses de Dieu, car elles nous détourneraient "par la droite", selon l'expression des Pères, de notre conversation avec Dieu²⁵. Et surtout, nous devons éviter absolument de chercher à tirer de notre cœur des émotions pieuses, ou des sensations "mystiques" quelconques. Notre prière doit consister à parler à Dieu dans la foi comme à une personne vivante et aimante, et avec une acceptation sans réserve de sa volonté. Le reste dépend de lui seul.

Parfois cependant, le Seigneur daignera rendre son amour sensible à notre cœur : mais, parce que notre sensibilité n'est pas encore assez purifiée, cette ferveur sera encore un amour "selon la chair", où peut subsister beaucoup de recherche subtile et inconsciente de nous-mêmes. Nous formons alors des rêves généreux de sainteté où l'amour-propre trouve à se satisfaire, mais nous prêtons moins d'attention aux exigences concrètes et très humbles du moment présent, et nous risquons d'être sévères dans nos jugements sur le prochain. Il importe alors de ne pas nous abandonner sans discernement à nos mouvements intérieurs et aux吸引 — même forts et persistants — que nous ressentons, mais de nous en remettre, avec une âme entièrement détachée et disponible, au conseil

d'un Père spirituel, sans nous imaginer connaître mieux que lui ce qui nous est utile.

Nous devrons ainsi faire continuellement violence, sans raideur ni crispation, non seulement à nos mauvais instincts, mais encore à certaines de nos tendances spontanées les plus légitimes, lesquelles pourraient cependant entraver plus ou moins notre don total au Christ. Il n'est pas de vie monastique vraie sans cette grande énergie dans le combat et cette violence évangélique (*cf. Mt 11, 12*) : "Un ancien a dit : se faire violence en tout, telle est la voie de Dieu et le travail du moine²⁶", et saint Jean Climacique définit la vie au moine : "Une violence continue faite à la nature²⁷."

Tant que l'amour de Dieu ne sera pas parfait en nous, la pensée de la mort et du jugement nous seront très utiles pour nous maintenir en état de conversion et stimuler notre énergie : "Un ancien a dit : l'homme qui a continuellement la mort devant les yeux vainc la peur de l'effort²⁸." Et "les Pères ont dit qu'un homme acquiert la crainte de Dieu en se souvenant de la mort et des châtiments, en examinant chaque soir comment il a passé la journée et chaque matin comment il a passé la nuit, en se gardant de la *parrhésia*, et en s'attachant à un homme craignant Dieu²⁹."

Tel doit être le régime de notre vie spirituelle tant que notre cœur n'est pas encore vraiment purifié. Vouloir faire l'économie de cette phase active et de ces exigences serait construire tout notre édifice sur de l'imaginaire et de l'irréel. Il s'agit moins là, d'ailleurs, d'une étape provisoire devant être définitivement dépassée un jour, que d'un aspect fondamental de la vie spirituelle, auquel nous devons revenir simplement, lorsque le besoin s'en fera sentir. Cet effort de notre volonté, par lequel nous nous livrons tout entier à Dieu, sans faire aucunement l'expérience de la grâce qui, cependant, nous aide secrètement, est la seule chose qui dépend de nous. Le goût et l'expérience de la divine présence sont un pur don de Dieu, que nous ne saurions provoquer artificiellement. Néanmoins, quand l'âme accomplit tout ce qui dépend d'elle, il est impossible que Dieu ne fasse de son côté ce qu'il faut pour se communiquer à elle. Si nous pratiquons généreusement les commandements du Seigneur dans l'humble détail de la vie commune, il nous fera peu à peu découvrir en nous, dans une zone de notre être plus profonde que l'affectivité sensible, un attrait spontané, constant et fort, vers la charité, le don de soi, l'humilité, l'obéissance et toutes les vertus chrétiennes. Nous nous sentirons comme attirés à nous y reposer et à nous y complaire, et nous découvrirons comme d'instinct la manière de les pratiquer dans les circonstances concrètes de notre vie, sans qu'il soit besoin de multiplier les considérations, les raisonnements et les efforts de volonté. La crainte du châtiment cédera la place à la crainte filiale de

l'homme qui, "ayant goûté la douceur d'être avec Dieu, redoute de la perdre³⁰."

Nous accéderons ainsi à un amour du Christ beaucoup plus authentique et profond. Dans les débuts, nous l'aimions, dans nos moments de ferveur sentie, un peu comme un adolescent s'enthousiasme pour un héros séduisant, réel ou imaginaire ; et quand la sécheresse venait, nous l'aimions "par devoir". Maintenant, ce que nous aimons et goûtons en lui, c'est ce qu'il est véritablement en sa réalité divino-humaine : car ces instincts divins, ces vertus toutes pénétrées de charité dans lesquelles nous nous complaisons au plus intime de nous-mêmes, ne sont rien d'autre que la vie divine du Christ présent en nous, et comme les traits lumineux de son visage, révélés en notre cœur par l'Esprit-Saint.

Plus le renoncement à toute volonté propre et l'abnégation entière de notre "moi" deviendront pour nous comme une attitude spontanée, plus nous éprouverons en notre cœur une paix intime et profonde, qui subsistera malgré les tentations et les aridités. Notre volonté sera alors véritablement "mêlée" à celle de Dieu, selon l'expression des Pères : "L'Esprit-Saint pénètre la volonté de l'homme, l'élevant des choses terrestres vers les choses d'en haut, et la transforme en lui donnant mode et qualité divins. Adhérant à Dieu, indissolublement agglutinée à lui, la volonté de l'homme ne fait plus qu'un esprit avec lui : celui qui adhère au Seigneur devient un esprit avec lui (1 Co 6, 17)³¹." Et saint Grégoire Palamas nous dit : "Ainsi, le don déifiant de l'Esprit est une mystérieuse lumière et transforme en lumière ceux qui reçoivent sa richesse... Ainsi Paul, selon le divin Maxime (le Confesseur), ne vivait plus d'une vie créée, mais d'une vie éternelle qui appartenait à Celui qui était venu habiter en lui³²."

Dans la prière, nous nous sentirons alors attirés, même dans la sécheresse et l'impuissance, à exercer notre foi d'une façon très simple, silencieuse et paisible, mais réelle, à la tenir éveillée en un regard pénétrant sur la réalité perçue ou soupçonnée, dans une formule brève et ramassée (prière de Jésus ou autre) que l'on redit sans cesse parce qu'à chaque fois elle nous rend Dieu présent et vivant ; ou encore en une simple attitude de paix sous l'action de Dieu, ou en une attente patiente d'un Dieu qui s'est caché et nous a réduit à l'impuissance pour que nous le trouvions plus profondément. "On prie dans l'âme et l'intelligence, écrit un auteur de l'école de saint Isaac le Syrien, quand tous les sens et les facultés du corps sont calmés. On ne prie point avec la bouche, on ne psalmodie point avec la langue. Qui connaît cela ? Celui-là comprend bien ce que je dis, qui est arrivé à ce saint état et y a offert des sacrifices de prière au Dieu vivant³³."

Mais en même temps qu'il nous établit dans cette paix et ce silence intérieurs, qui comportent d'ailleurs des aspects et des degrés très divers,

I'Esprit-Saint nous rend plus manifeste notre misère et éveille en notre cœur un regret profond et un désaveu sans réserve de notre péché. Ce regret et le recours au pardon divin qu'il implique deviennent en nous une disposition constante, une attitude foncière, malgré les fluctuations inévitables de notre sensibilité superficielle : "Plus l'homme s'approche de Dieu, plus il se voit pécheur ; en effet, le Prophète Isaïe, en voyant Dieu, se déclare misérable et impur³⁴." Et comme le disait un autre ancien : "Si le cœur reçoit une flèche, il n'est plus de remède qui puisse le guérir ; de même, si Dieu le blesse de componction, la souffrance n'en sort plus, et il reste avec sa blessure jusqu'à la mort. Et en quelque lieu qu'il aille, un tel homme a toujours pour compagne inséparable, au-dedans de lui, la componction³⁵." Pourtant, cette componction est "une petite lampe allumée : si tu ne la protège pas soigneusement, elle s'éteint tout à coup et disparaît. L'excès de nourriture l'éteint, le sommeil prolongé l'étouffe, la médisance la fait disparaître, et de même le bavardage ; en un mot tout ce qui favorise la chair". C'est pourquoi "il faut que celui qui aime Dieu et veut garder la componction, fasse en toutes ses actions la part du Christ", en y mêlant un peu de souffrance et de mortification³⁶.

C'est ainsi que nous accéderons à la véritable prière continue. Celle-ci n'est pas faite simplement de la répétition fréquente d'actes explicites (encore que cette pratique soit une excellente méthode pour y parvenir) : elle consiste en une attitude constante et spontanée du cœur qui, touché de componction, ne recherche et ne goûte plus à travers toute chose que la saveur de Dieu. Le désir de Dieu que l'Esprit a inscrit en notre cœur et auquel nous adhérons entièrement inspire toute notre activité, comme spontanément et naturellement. Saint Isaac le Syrien enseigne que "lorsque l'Esprit établit sa demeure dans un homme celui-ci ne peut plus s'arrêter de prier, car l'Esprit ne cesse pas de prier en lui. Qu'il dorme, qu'il veille, la prière ne se sépare pas de son âme... Les mouvements de l'esprit purifié sont des voix muettes qui chantent dans le secret cette psalmodie à l'Invisible³⁷."

Et si tel est son bon plaisir, le Seigneur pourra nous faire expérimenter, de bien des manières, dans la *lectio divina*, durant l'Office divin, pendant la prière secrète ou le travail, ses visites toutes gratuites, et d'ailleurs toujours fugitives ici-bas : "Il arrive, dit saint Isaac de Ninive, que les paroles prennent une suavité singulière dans la bouche, et que l'on répète interminablement le même mot sans qu'un sentiment de satiété vous fasse aller plus loin [...]³⁸." Et saint Cassien : "Souvent, c'est par une joie ineffable et par des transports que se révèle la présence salutaire de la componction, tellement que, l'immensité même de la joie la rendant intolérable, elle éclate en de grands cris [...]. Parfois, au contraire, toute l'âme descend et se tient cachée en des abîmes de silence ; la soudaineté de

la lumière la saisit et lui ôte la parole ; tous ses sens demeurent retirés au fond d'elle-même ou complètement suspendus ; et c'est par des gémissements inénarrables (Rom 8, 26) qu'elle épanche devant Dieu ses désirs. Quelquefois enfin, elle étouffe à ce point de componction et de douleur, que les larmes seules sont capables de la soulager³⁹.” “Une autre fois, dit saint Macaire d'Égypte, ceux-là gémissent et se lamentent, pour ainsi dire, au sujet du genre humain, implorant Dieu pour Adam tout entier. S'ils sont ainsi en deuil et en larmes, c'est qu'ils brûlent de l'amour de l'Esprit (Rom 15, 30) pour l'humanité. Puis de nouveau l'Esprit produit en eux une telle allégresse et un tel élan de charité qu'ils voudraient, si c'était possible, enfermer dans leur cœur tous les hommes sans distinction de bons et de mauvais. Parfois encore, l'Esprit-Saint leur inspire une telle humilité par rapport aux autres hommes, qu'ils se tiennent pour les tout derniers et les plus insignifiants. Après cela, l'Esprit les fait de nouveau vivre dans une joie ineffable⁴⁰.”

Mais il faut “avant tout ne pas vouloir goûter aux choses divines plus qu'il ne convient de goûter ; goûter sobrement et dans la mesure de la foi donnée par Dieu (cf. Rom 12, 3) ; ne pas livrer ses trésors à la publicité des hommes ; les cacher dans sa cellule, les serrer dans sa conscience, afin de porter toujours, telle une inscription, au front de sa conscience comme au fronton de sa cellule, cette sentence : Mon secret est à moi, mon secret est à moi (Isaïe 24, 16)⁴¹.”

“Toute la vie de l'Église est quête de Dieu, mais dans l'attente de l'heure de l'assassinat de l'âme en quête de Dieu, lorsque toutes les occupations de la journée, Le Seigneur ne demandera qu'en ce sont suffisant et lui faire une heure déterminée du jour, mais tout au long du jour, sans interruption.”

“Mais pour atteindre à cet état de prière continue, il est indispensable de consacrer exclusivement à la prière certains moments particuliers. Si dans les différentes formes que peut prendre l'exercice de la prière, l'Office divin et la Liturgie sont de loin supérieures aux autres. En effet, le culte de l'Église est la source première nécessaire de l'esprit authentiquement chrétien, “la mesure et la règle toute sainte”.”

“Les célébrations liturgiques ne nous familiarisent pas seulement à travers ces signes avec l'assemblée, les textes, les rituels et les choses saintes, nous nous éloignons en contact avec le Christ et les divers aspects de sa présence, en sorte que l'œuvre de la Rédemption et de sa divinité s'ancorent en nous, et que, devenus en soi corps et en soi esprit de Christ, nous offrons à la très sainte Trinité la vraie glorification qu'est due. Et cela se vérifie toutes proportions gardées, non seulement de la liturgie eucharistique ou dans les moments plus solennels de l'assemblée, mais aussi dans les moments plus simples de la vie quotidienne.”

5. LE CULTE DIVIN

Les Apophthegmes rapportent que l'higoumène d'un monastère palestinien qui dépendait de saint Épiphane dit à celui-ci : "Grâce à tes prières, nous n'avons pas négligé la règle : nous avons récité soigneusement Tierce, Sexte et None". Mais l'évêque le blâma en disant : "Je vois bien, il y a des heures où vous ne priez pas ; le vrai moine, lui, doit prier sans interruption, ou du moins psalmodier dans son cœur". Et un autre ancien disait : "Si le moine ne prie que lorsqu'il se tient debout pour la prière, il ne prie jamais⁴²."

La prière du moine, en effet, doit tendre à devenir continue. Les moments que nous consacrons à la prière, liturgique ou privée, à l'église ou en cellule, ne sont pas une fin en soi : ils doivent nous conduire à faire de toutes nos occupations, lectures, travail, repas, allées et venues, une prière ininterrompue. Considérer que les moments de prière sont le lieu, sinon exclusif, du moins privilégié, de la présence à Dieu, de la rencontre, du colloque divin, serait méconnaître la nature de la prière contemplative dans le climat spirituel de la vie monastique. Cette prière est commerce d'amour avec Dieu, et cette réalité n'est pas seulement le but propre de tel ou tel exercice de la journée monastique, mais bien la fin unique et constante de toute l'attention de l'âme en quête de Dieu, à travers toutes les occupations de la journée. Le Seigneur ne demande pas qu'on ne soit attentif à lui qu'à une heure déterminée du jour, mais bien tout au long du jour, sans interruption⁴³.

Mais pour atteindre à cet état de prière continue, il est indispensable de consacrer exclusivement à la prière certains moments particuliers. Et parmi les différentes formes que peut prendre cet exercice de la prière, l'Office divin et la Liturgie sont de loin supérieurs aux autres. En effet, le culte de l'Église est la source première et nécessaire de l'esprit authentiquement chrétien, "la mesure et la règle de toute prière⁴⁴".

Les célébrations liturgiques ne nous fournissent pas seulement des thèmes de méditation et des formules de prière : à travers ces signes que sont l'assemblée, les textes, les rites et les choses saintes, nous entrons objectivement en contact avec le Christ et les divers aspects de son mystère, en sorte que l'œuvre de la Rédemption et de la divinisation s'accomplit en nous, et que, devenus un seul corps et un seul esprit dans le Christ, nous offrons à la très sainte Trinité la vraie glorification qui lui est due. Et cela se vérifie, toutes proportions gardées, non seulement lors de la liturgie eucharistique ou dans les moments plus solennels de l'année

liturgique, mais aussi dans la célébration quotidienne des Heures de l'Office divin et dans les bénédictions et les prières de l'Euchologe.

Les grands fondateurs du cénobitisme ont toujours eu devant les yeux l'image de l'Église primitive de Jérusalem décrite à la fin du chapitre IV des Actes des apôtres. Or c'est par l'audition de la Parole de Dieu dans la liturgie, par la communion sacramentelle au corps et au sang du Christ, par la prière commune et unanime, que la communauté monastique devient l'unique Corps du Christ, où tous sont membres les uns des autres, unis dans une charité mutuelle indéfectible, et ~~participent~~ mystiquement à la liturgie céleste.

Mais, si nous voulons obtenir cette pleine efficacité, il est nécessaire que nous abordions la liturgie avec les dispositions d'une âme droite, que nous harmonisions notre âme avec notre voix, et que nous coopérons à la grâce d'en haut pour ne pas recevoir celle-ci en vain.

Il importe donc de garder un juste équilibre entre l'aspect objectif du mystère du culte, fondement de toute l'œuvre de notre sanctification, et sa fructification en nous, grâce à la coopération de notre liberté. Il faut se garder d'un faux spiritualisme qui ne tiendrait pas assez compte des conséquences de l'Incarnation rédemptrice dans ce domaine : le Verbe de Dieu, en assumant notre nature corporelle, en se faisant baptiser dans les eaux du Jourdain, en répandant son sang sur la montagne du Calvaire, a sanctifié toute créature. C'est pourquoi la beauté du culte divin est beaucoup plus qu'un moyen d'exciter la dévotion d'esprits trop engagés encore dans le sensible pour percevoir la splendeur divine dans le seul miroir de leur cœur. Les réalités visibles, transfigurées et comme libérées de leur pesanteur terrestre par leur assumption liturgique, sont des signes chargés d'une présence divine, des "mystères" dans lesquels l'homme intérieurement illuminé par l'Esprit-Saint rencontre Dieu. Le culte chrétien est ainsi un commencement de la transfiguration eschatologique de la création, une anécopie des cieux nouveaux et de la nouvelle terre annoncés par l'Apocalypse.

Mais cela exige que la célébration du culte porte la marque d'une réelle sobriété spirituelle ; elle doit viser seulement à exprimer objectivement le mystère chrétien et à transfigurer tout sentiment humain, et non à nous émouvoir en recourant à des procédés qui relèvent du monde non-transfiguré : musique instrumentale ; mélodies ou arts plastiques d'inspiration individuelle et subjective ; déclamation des textes où le sentiment religieux individuel des lecteurs ou du célébrant viendrait s'interposer entre les participants et la réalité objective proposée par l'Église ; formules de prière trop marquées par l'expression de nécessités particulières et immédiates et de besoins individuels.

D'autre part, lorsque son cœur est très profondément purifié et illuminé par la grâce divine, le moine peut être amené à transcender, dans une mesure toujours très relative ici-bas, l'ordre des signes et des mystères du culte, pour accéder à une expérience de Dieu plus intime et plus immédiate, qui pourra rejoaillir en quelque façon sur son corps lui-même. C'est pourquoi la vie liturgique des frères autorisés à mener une vie solitaire peut échapper partiellement aux règles communes.

Par sa nature même, la prière liturgique est le bien commun de l'Église : elle ne peut donc être modifiée ou réformée en vertu d'initiatives venant d'un individu ou d'une communauté particulière. Il est bon d'ailleurs d'avoir à renoncer jusque dans la prière à sa volonté propre et à ses goûts : "Telle est la nature de Dieu que [...] si nous le prions d'après nos vues personnelles, il est inutile de lui parler⁴⁵", a écrit un auteur ancien. Et, comme le remarquait un historien de la liturgie, "une fidélité absolue aux textes et aux prescriptions de la liturgie de l'Église est le plus sûr garant du maintien en nous de l'esprit des Pères. Dans la mesure où l'on s'éloigne du canon de la prière de l'Église, on risque de rompre l'équilibre entre des valeurs chrétiennes qu'on jugera antinomiques et que la grande tradition n'avait aucune peine à accorder⁴⁶."

La prière traditionnelle de l'Église porte, assurément, la marque, et parfois les cicatrices, des siècles. Mais sa richesse compense largement ses déficiences : "Elle filtre toute tendance subjective, émotionnelle et passagère ; pleine d'une émotion saine et d'une vie affective puissante, elle offre sa forme achevée, rendue parfaite par de longs siècles et par toutes les générations qui ont prié avec les mêmes paroles. Comme les murs d'un temple portent les empreintes de toutes les prières, offrandes, intercessions, de même les prières liturgiques, à travers les millénaires, portent la respiration d'innombrables vies humaines. Nous y entendons la voix de saint Jean Chrysostome, de saint Basile et de tant d'autres encore qui ont prié les mêmes prières, y ont laissé la trace indélébile de leur esprit. Elles nous aident à retrouver leur flamme, à nous associer à leur prière⁴⁷."

L'Office divin et les rites liturgiques doivent donc être pour nous, non seulement l'accomplissement d'un devoir — ce qu'ils sont aussi, d'ailleurs — mais surtout le lieu d'une rencontre personnelle avec le Christ et d'une participation à son mystère, que nous ferons ensuite rayonner sur toute notre vie. Le caractère vocal de la prière liturgique ne doit pas l'empêcher de devenir profondément contemplative ; d'ailleurs, la tradition patristique et monastique, très consciente de l'unité de l'homme, qui est inséparablement corps et âme, n'opposait pas prière mentale et prière vocale d'une façon aussi rigoureuse que certaines spiritualités plus récentes. Un maître spirituel syrien faisait remarquer

que "si l'homme ne peut subsister en ce monde ni dans le monde futur, sans l'âme et le corps, alors on ne peut dire : Nous avons une louange intérieure, sans la psalmodie sensible⁴⁸."

Un Ancien, se faisant l'écho de toute la tradition monastique, a remarquablement exprimé cette spiritualité contemplative de l'Office divin : "Puisque vous célébrez vos louanges mêlés aux chantres célestes, en tant que concitoyens des saints et familiers de Dieu, psalmodiez avec sagesse. La nourriture se savoure dans la bouche, de même le psaume dans le cœur. Seulement, que l'âme fidèle et prudente ne néglige pas de le broyer sous les dents de son intelligence, car si elle venait à l'avaler d'une bouchée, sans le mâcher, elle priverait son palais d'une saveur exquise, plus douce que le miel et que le rayon de miel. Comme le miel dans la cire, l'expérience de la douceur de Dieu est cachée dans la lettre. Assurément, la lettre tue si vous l'avalez sans le condiment de l'esprit ; mais si, avec l'Apôtre, vous psalmodiez avec l'esprit, si vous psalmodiez avec intelligence, alors vous saurez par vous-même la vérité de cette parole de Jésus : "Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie" (Jn 6, 64), et aussi ce qui est écrit au livre de la Sagesse : "Mon esprit est plus doux que le miel" (Eccli 24, 27) Ainsi votre âme se délectera dans l'abondance, ainsi votre holocauste se fera savoureux⁴⁹."

Ailleurs, le même Ancien donne ces conseils : "Si saint Benoît, notre Père, a donné le nom d'*œuvre de Dieu* à l'office de louange que nous célébrons chaque jour dans l'oratoire comme un tribut solennel payé à Dieu, il voulait bien marquer par là quelle attention nous devons mettre à cet acte. Je vous engage, bien-aimés, à participer toujours à l'office divin d'un cœur pur et attentif. Vous devez y apporter autant de présence active que de respect. N'approchez pas le Seigneur paresseusement, en somnolant, en baillant, en ménageant vos voix, en n'articulant que la moitié des mots... Que vos accents soient virils comme vos sentiments, ainsi qu'il convient quand on chante les textes inspirés par le Saint-Esprit. Ne pensez à rien d'autre qu'au sens des paroles que vous chantez. Il ne suffit pas d'éviter les pensées vaines et futiles ; à cette heure-là et dans ce lieu, écartez également les préoccupations auxquelles doivent nécessairement s'adonner, pour le bien commun, les frères chargés d'un emploi. Je vous conseillerai même de détourner votre esprit, à ce moment, de ce qu'un instant avant, assis dans votre cellule, vous avez pu lire... Ce sont des pensées salutaires, mais il n'est pas salutaire de les tourner dans sa tête tandis qu'on psalmodie. Le Saint-Esprit, à ces heures-là, n'aime pas qu'on lui offre autre chose que ce qu'on lui doit, en négligeant ce qu'on lui doit⁵⁰."

Cette dernière recommandation rejoint un conseil souvent formulé par les auteurs spirituels à propos de la prière liturgique ou privée : "La méditation est une activité de la pensée, tandis que la prière est le rejet de

toute pensée. Selon l'enseignement des Pères d'Orient, même les pensées pieuses et les considérations théologiques les plus élevées, si elles adviennent pendant la prière, doivent être considérées comme une tentation et retranchées ; car, disent les Pères, il est stupide de réfléchir sur Dieu, et d'oublier que l'on est en sa présence. Tous les guides spirituels de l'Orthodoxie nous mettent en garde contre la tendance à remplacer la rencontre avec Dieu par des pensées sur Dieu⁵¹.”

Lorsque nous aurons à célébrer des Heures de l'Office en cellule, il conviendra de les chanter posément et avec attention, comme il est tout à fait loisible à celui qui est seul. Si la grâce nous invite à nous attarder sur quelque verset, on suivra ce conseil : “Quand tu auras commencé un psaume, ne recherche pas avec empressement le grand nombre des psaumes, mais la saveur spirituelle qui y est cachée [...] puisqu'il a été dit par nos saints Pères : Mieux vaut un verset dans la proximité (de Dieu) que mille éloignés⁵².”

Même dans le cas de cette récitation solitaire, l'emploi des textes de l'Église nous rappellera le caractère communautaire de toute prière chrétienne : “Dans la sainte Église, en effet, la multiplicité des personnes a été fondue en une seule réalité par le feu du Saint-Esprit. La séparation et la division d'ordre purement matériel et physique ne sauraient entamer le sacrement de cette intime unité [...]. Dans l'office divin, tout ce qu'un membre quelconque de l'Église offre avec respect est en même temps présenté par l'universalité des fidèles, moyennant la foi et la dévotion qui les unissent à lui [...]. Il est donc normal que toute célébration de l'office divin accomplie individuellement par un fidèle apparaisse comme posée unanimement par toute l'Église dans son unité de foi et d'amour [...]. Si donc, tous, nous formons un seul corps du Christ, nous aurons beau nous éloigner physiquement les uns des autres, spirituellement nous ne pouvons pas être séparés, nous qui demeurons en lui. Lorsque je prononce, seul, les paroles formées par l'Église dans l'Office divin, je témoigne de mon union avec Elle, et de ma présence en elle par la présence de l'Esprit : étant un de ses membres, il est juste que j'accomplisse mon devoir communautaire [...]. Les frères qui vivent dans la solitude récitent donc ces textes, afin de se rappeler qu'ils restent dans la communion de l'Église ; et les paroles qu'ils prononcent apaisent leur inquiétude d'être séparés de la communauté des fidèles, en leur attestant à eux-mêmes que les autres fidèles sont spirituellement présents auprès d'eux⁵³.”

Enfin, le fait que la liturgie et l'office donnent son orientation essentielle à notre prière ne doit jamais nous conduire à minimiser l'importance des exercices spirituels plus intimes et solitaires : en effet, “le culte liturgique et la prière privée se conditionnent réciproquement, se supposent, s'interpénètrent. Il y a toujours à la fois tension et équilibre entre la prière publique et la prière privée, entre l'action commune de

l'Église et la sanctification intérieure du chrétien. Toute réduction ou dévaluation de l'un de ces domaines par rapport à l'autre conduit inévitablement à un appauvrissement et à une destruction de la communion de l'homme avec Dieu et avec son prochain [...]. Si donc l'homme a besoin de la communion des hommes pour entrer en communion avec Dieu, si la prière publique est une exigence découlant de la nature même de l'Église, l'homme n'en ressent pas moins le besoin irrésistible de s'isoler pour prier, de dialoguer avec Jésus dans une relation unique, de personne à personne, de réserver à Dieu seul le secret de son cœur⁵⁴."

Selon sainte Thérèse, "l'homme doit migrer continuellement l'humilité et la grâce de Dieu, comme le souffle qu'il aspire et respire par ses narines".

L'humilité doit être en effet comme d'igne de toutes les observances de la vie monastique. Celle-ci ne sont en quelque sorte que des moyens de pratiquer, d'exprimer et d'entraîner dans tout notre être spirituel ce qu'il y a de plus profond dans l'humilité : le renoncement à notre suffisance, à l'affirmation et l'exaltation de notre "moi", à notre soi égoïste et de considération plus que de ne soit plus nous-mêmes qui vivions, mais le Christ de Dieu (cf. Gal 2, 20). Comme l'a dit un prieur, "l'humilité est la richesse du Christ Notre Seigneur. Sauf elle, tout le héritage du monde est vain, même qu'il serait rempli d'œuvres exceptionnelles. Toutes les œuvres vertueuses de tout peuple seraient rares l'humilité, car chez elle nul n'aurait plus de œuvres vertueuses [...] Dans l'humilité, comme sans aucun doute, se trouvent toutes les œuvres. C'est le sei de toute l'œuvre de vie ; et, enfin, le goût de tout ce que le Seigneur a inspiré".

Les Apophthegmes racontent qu'un frère interrogea ainsi Fabrice : "Je crois que le souvenir de Dieu ne me quitte pas". L'enclos lui dit : "Ce n'est pas une grande chose que ta pensée soit avec Dieu ; ce que c'est une grande, si tu te sens tellement inférieur à toute créature".

Deux recommandations reviennent fréquemment, sous diverses formes, dans les Apophthegmes des Pères : d'une part, "se ranger si même au rang des pécheurs, se mettre au dessous de tous les autres, ne portant pas attention aux péchés d'autrui, mais en étant toujours attentif à nos propres". D'autre part, "supporter pacifiquement le mépris, l'insulte et les torts, car c'est la sue grande chose qui supporte toutes les épreuves". C'est par là, en effet, sans dénomination, "un imitateur de la souffrance de Jésus".

Ne soyons donc aucunement surpris si d'occurrences si Dieu nous nous donne le monastère, des frères semblant pour émouvoir peu d'égar-

6. L'HUMILITÉ

“Avant toute chose, a dit l'abbé Isaïe, nous avons besoin de l'humilité⁵⁵” ; en effet, ajoutait-il, “je ne vois dans toutes les Écritures rien que Dieu réclame de l'homme, sinon que tu t'humilieras devant ton prochain en tout, et que tu retranches ta volonté en tout, et de demander à Dieu en tout temps son aide, car la nature de l'homme est pauvre et changeante⁵⁶.” “Sans cesse disait il encore, le moine doit vérifier, par l'action même, le moi : Tu es petit, et le serviteur de tout homme (cf. Mc 9, 35 et 10, 44)⁵⁷.”

Selon l'abbé Poemen, “l'homme doit respirer continuellement l'humilité et la crainte de Dieu, comme le souffle qu'il aspire et rejette par ses narines⁵⁸.”

L'humilité doit être en effet comme l'âme de toutes les observances de la vie monastique. Celles-ci ne sont en quelque sorte que des moyens de pratiquer, d'exprimer et d'enraciner dans tout notre être spirituel et corporel le renoncement à notre suffisance, à l'affirmation et à l'exaltation de notre “moi”, à notre soif d'honneur et de considération, afin que ce ne soit plus nous-mêmes qui vivions, mais le Christ en nous (cf. Gal 2, 20). Comme l'a dit un Ancien, “l'humilité est le vêtement du Christ Notre-Seigneur. Sans elle, tout le labeur du moine est vain, alors même qu'il serait rempli d'œuvres excellentes. Toutes les œuvres vertueuses ne sont point vertueuses sans l'humilité, car c'est elle qui fait vertueuses les œuvres vertueuses [...]. Dans l'humilité, même sans bonnes œuvres, se trouve toute la vertu. C'est le sel de toute l'œuvre de vie ; sans sel, le goût de toute chose est fade et insipide⁵⁹.”

Les Apophthegmes racontent qu'un frère interrogea ainsi l'abbé Sisoès : “Je constate que le souvenir de Dieu ne me quitte pas”. L'ancien lui dit : “Ce n'est pas une grande chose que ta pensée soit avec Dieu ; mais c'en est une grande, si tu te vois toi-même inférieur à toute créature⁶⁰.”

Deux recommandations reviennent fréquemment, sous diverses formes, dans les Apophthegmes des Pères : d'une part, “se ranger soi-même au nombre des pécheurs, se mettre au dessous de tous les autres, en ne prêtant pas attention aux péchés d'autrui, mais en étant toujours attentifs aux siens⁶¹.” D'autre part, “supporter patiemment le mépris, les injures et les torts, car c'est là une grande chose, qui surpassé toutes les vertus⁶².” ; par là, en effet, nous devenons “un imitateur de la souffrance du Seigneur⁶³.”

Ne soyons donc aucunement surpris ni décontenancés si Dieu permet que dans le monastère, des frères semblent nous témoigner peu d'égards,

nous adressent des paroles blessantes ou usent de mauvais procédés envers nous. Abstenons-nous entièrement de les juger, et efforçons-nous "de garder l'âme paisible, d'embrasser la patience, de tenir bon sans nous lasser et sans reculer⁶⁴." C'est là avoir une âme de pauvre, l'esprit d'enfance, ainsi que nous le prescrit l'Évangile. Et "celui que les hommes n'auront jamais honoré, sera glorifié là-haut⁶⁵."

Pour parvenir à une telle humilité, nous enseigne saint Cassien, la voie normale est celle d'une obéissance absolue, telle que la pratique celui qui "s'estime non seulement mort à ce monde, mais même insensé et fou, accomplissant sans discuter tout ce qui lui sera commandé par les anciens, le considérant comme sacré et venant de Dieu.

"Lorsque nous serons affermis dans cette disposition, poursuit-il, il s'en suivra certainement un état d'humilité stable et paisible. Nous jugeant inférieurs à tout le monde, nous souffrirons avec une grande patience tous les traitements des hommes, quelque injustes, affligeants et pénibles qu'ils soient, estimant qu'ils nous viennent d'hommes qui nous sont supérieurs. Ces maux, nous les supporterons non seulement sans difficulté, mais ils nous paraîtront même légers et sans importance si nous gardons constamment présent à l'esprit le souvenir de la passion de Notre Seigneur et des souffrances de tous les saints, considérant que l'on nous fait d'autant moins injure que nous sommes plus éloignés de leur mérite et de leur façon de vivre, et pensant que sous peu nous quitterons ce siècle, et, cette vie se terminant bientôt, partagerons prochainement leur sort⁶⁶."

De cette humilité parfaite, et de la voie qui y conduit, saint Dorothée nous dit : "De la pratique des commandements naît une disposition d'humilité, qui ne peut être expliquée par des paroles [...]. On ne peut la saisir par un raisonnement, si l'âme par ses œuvres n'a pas mérité de l'apprendre [...]. Nous connaissons la voie de l'humilité, mais l'humilité elle-même est divine et incompréhensible⁶⁷."

Il convient de faire attention à ce que sainte Thérèse nous écrit pour le jeune : "Si l'âme, ou la conscience, ou l'esprit, ou tout ce qui appartient à l'âme ou au corps, ou encore le coeur, pour les intérêts spirituels et matériels du prochain, peuvent procéder, sans que nous ayons clairement conscience, d'un égoïsme féroce qui, pour mieux satisfaire, se pare du masque de la vertu. Les Juives éprouvées dans la prière peuvent elles-mêmes nous égaler : "Rouanne s'ouvre au mal et il ressasse dans ton âme, de peur qu'elle ne soit froide ou préparée par de cruels incidents, ou pluie par des tristesses."

"Nous devons donc pratiquer une grande vigilance afin que ce ne nous laissez surprise : "Bien-aimé, ne vous fiez pas à votre esprit mais éprouvez les œuvres pour voir si elles viennent de Dieu, car beaucoup de faux prophéties sont venues dans le monde" (1 Jn 4, 1).

7. LE DISCERNEMENT DES ESPRITS ET LA MANIFESTATION DES PENSÉES AU PÈRE SPIRITUEL

La vie du moine comprend une multitude d'activités et de comportements corporels et spirituels : jeûne et pratiques ascétiques, travail, solitude et silence, *lectio divina* et prière, etc. La pratique détaillée de ces diverses observances et la façon dont le moine doit agir dans les circonstances concrètes de sa vie, ne peuvent être codifiées une fois pour toutes, sans égard à la variété des situations. Une marge assez grande est ainsi laissée aux applications personnelles des grands principes objectifs de la vie spirituelle. La mesure à garder dépendra, pour chacun, de la grâce qu'il a reçue ; elle sera nécessairement variable : parfois, certains seront réellement appelés par l'Esprit à commettre ce qui, au regard de la raison naturelle, constitue de véritables excès d'austérité, comme nous le montre la vie de certains saints ; inversement, les exigences divines à l'égard des faibles, de certaines âmes en difficulté, sont parfois d'une surprenante condescendance.

Ces exigences divines se manifestent souvent à nous sous la forme d'inspirations intérieures, d'impulsions et d'attraits intimes, dans le secret de la conscience. Le fait de procéder ainsi d'un élan jailli du cœur, plutôt que d'une soumission passive à un règlement extérieur, conférera à notre agir sa qualité spirituelle et sa valeur d'engagement personnel. La Loi nouvelle ne consiste pas en un code extérieur de préceptes, mais dans la motion intime de l'Esprit.

Cependant, il faut ajouter aussitôt que toutes les inspirations ou "pensées" qui se lèvent en nous, même si leur apparence est bonne, ne viennent pas nécessairement de Dieu. Satan est habile à se transformer en ange de lumière (*cf.* 2 Cor 11, 14), et le secret de nos motivations profondes nous échappe très souvent. Un zèle ardent pour le jeûne, la solitude ou la prière prolongée, ou à l'inverse un souci en apparence légitime de ménager notre santé, ou encore la sollicitude pour les intérêts spirituels et matériels du prochain, peuvent procéder, sans que nous en ayons clairement conscience, d'un égoïsme foncier qui, pour mieux se satisfaire, se pare du masque de la vertu. Les joies éprouvées dans la prière peuvent elles-mêmes nous égarer : "Examine soigneusement la suavité que tu ressens dans ton âme, de peur qu'elle ne soit frauduleuse, préparée par de cruels médecins, ou plutôt par des traîtres⁶⁸."

Nous devons donc pratiquer une extrême vigilance afin de ne pas nous laisser surprendre : "Bien-aimés, ne vous fiez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour voir s'ils viennent de Dieu, car beaucoup de faux prophètes sont venus dans le monde (1 Jn 4, 1)." .

C'est ce discernement — ou discréption — qui, selon saint Cassien, "apprend au moine à marcher toujours par la voie royale, et ne lui permet de s'écartier ni à droite, dans une vertu sottement présomptueuse et une ferveur exagérée, ni à gauche vers le relâchement et le vice, et sous prétexte de bien régler le corps, dans une paresseuse tiédeur de l'esprit⁶⁹." La discréption est ainsi, selon saint Antoine, "la mère, la gardienne et la modératrice de toutes les vertus". "Si le moine ne met pas tous ses soins à obtenir la discréption, et ne se rend pas capable de discerner sûrement les esprits qui franchissent les portes de son âme, par une suite fatale, tel un homme qui s'en va errant parmi la nuit profonde au sein des plus épaisse ténèbres, il sera la victime désignée des pièges et des précipices, et, même dans les sentiers unis et droits, il achoppa plus d'une fois⁷⁰."

Les Pères ont souvent énuméré les critères du discernement des esprits ; saint Barsanuphe se fait l'écho de toute la tradition quand il écrit : "Toute pensée, en laquelle ne prédomine pas le calme de l'humilité, n'est pas selon Dieu, mais c'est manifestement une soi-disant bonne inspiration venant des esprits mauvais. Car Notre Seigneur vient avec calme, mais tout ce qui est de l'ennemi s'accompagne de trouble et d'agitation. Et même s'ils paraissent revêtus de peaux de brebis, sache que, au dedans, ils ne sont que des loups rapaces (cf. Mt 7, 15). Ils se reconnaissent à leur trouble, car il est dit : 'À leur fruit vous les reconnaîtrez' (Mt 7, 16). Que Dieu nous donne d'être clairvoyants pour ne pas nous laisser égarer⁷¹..."

La simple connaissance de ces critères ne suffit cependant pas pour permettre à chacun de reconnaître avec une pleine sécurité l'origine des pensées et des inspirations qui naissent dans son cœur, pas plus que la connaissance théorique d'une technique quelconque ne permet d'exercer avec aisance le métier correspondant. Le véritable discernement des esprits procède d'un instinct, d'un tact spirituel très affiné qui est un don gratuit de Dieu, et qui n'est normalement accordé qu'à ceux dont le cœur est très profondément purifié. Tant qu'il subsiste en nous une complicité avec nos passions, celles-ci peuvent fausser subtilement le jeu de notre discernement.

C'est pourquoi seuls les hommes qui ont pleinement maîtrisé leurs passions, à qui l'Esprit-Saint a accordé le don d'une paix intime et profonde, et qui sont donc, de ce point de vue, aptes à la vie solitaire, peuvent sans présomption exercer le discernement à l'égard de leurs propres pensées, au moins dans les cas ordinaires. Celui qui n'a pas encore obtenu cette pureté de cœur n'a qu'un recours : la manifestation de ses pensées à son Père spirituel et une entière soumission au discernement de celui-ci : "La vraie discréption, dit saint Cassien, ne s'acquiert qu'au prix d'une véritable humilité. De celle-ci la première preuve sera de

laisser aux anciens le jugement de toutes ses actions et de ses pensées mêmes, tellement que l'on ne se fie pour rien à son sens propre, mais qu'en toutes choses l'on acquiesce à leurs décisions, et que l'on ne veuille connaître que de leur bouche ce qu'il faut tenir pour bon, ce qu'il faut regarder comme mauvais [...]. En effet, une mauvaise pensée produite au jour perd aussitôt son venin. Avant même que le Père spirituel ait rendu son arrêt, le serpent redoutable, que cet aveu a, pour ainsi dire, arraché de son antre souterrain et ténébreux pour le jeter à la lumière et donner sa honte en spectacle, s'empresse de battre en retraite ; et ses suggestions pernicieuses n'ont sur nous d'empire qu'autant qu'elles demeurent cachées au fond du cœur⁷²."

Les Pères enseignent en effet que se confier en soi-même et se croire capable de discerner, mieux qu'autrui, ce qui nous convient, est le plus fondamental de tous les obstacles dans la vie spirituelle : "Pour ma part, dit saint Dorothée, je ne connais aucune chute de moine qui n'ait été causée par la confiance en soi. Certains disent : l'homme tombe à cause de ceci, à cause de cela. Mais moi, je le répète, je ne connais pas de chute qui soit arrivée pour une autre raison que celle-là. Vois-tu quelqu'un tomber ? Sache qu'il s'est dirigé lui-même. Rien n'est plus grave que de se diriger soi-même, rien n'est plus fatal⁷³."

Si nous recourons au conseil de notre Père spirituel avec un cœur vraiment humble et confiant et dans un total détachement de notre sens propre, Dieu ne permettra certainement pas que nous nous égarions en suivant ses avis, malgré ses inévitables déficiences humaines. Inversement, si nous consultons notre Père spirituel avec un secret attachement à nos idées et avec le désir inavoué de les voir approuvées, il ne pourra que se tenir sur la réserve, ou, pour respecter notre liberté et notre cheminement personnel, nous donner une réponse proportionnée à ce que nous pouvons accepter, mais qui ne nous apportera ni joie ni sécurité : "Que doit faire, enseigne saint Dorothée, celui qui n'a personne à qui demander conseil ? En fait, si quelqu'un cherche vraiment de tout son cœur la volonté divine, Dieu ne l'abandonnera jamais mais le guidera en tout selon sa volonté. Oui, réellement, si quelqu'un dirige son cœur vers la volonté divine, Dieu éclairera plutôt un petit enfant pour la lui faire connaître. Si quelqu'un au contraire ne cherche pas sincèrement la volonté de Dieu et va consulter un prophète, Dieu mettra dans le cœur du prophète une réponse conforme à la perversité de son cœur à lui, selon la parole de l'Écriture : "Si un prophète parle et s'égare, c'est moi, le Seigneur, qui l'ai égaré (Ez 14, 9)". C'est pourquoi nous devons, de toutes nos forces, nous diriger selon la volonté de Dieu et ne pas faire confiance à notre propre cœur.

"Si une chose est bonne et que nous entendions un saint dire qu'elle est bonne, nous devons la tenir pour telle, sans croire pour cela que nous

la faisons bien et comme elle doit être faite. Nous devons la faire de notre mieux, puis en référer de nouveau pour savoir si nous l'avons bien faite. Après quoi, il ne faut pas encore être sans inquiétude, mais attendre le jugement de Dieu, comme ce saint abbé Agathon à qui l'on demandait : "Père, tu crains toi aussi ?" et qui répondit : "J'ai fait du moins ce que j'ai pu, mais je ne sais si mes œuvres ont plu à Dieu. Car autre est le jugement de Dieu, autre celui des hommes."

"Que Dieu nous protège contre le danger de nous diriger nous-mêmes et qu'il nous accorde de tenir ferme la voie de nos Pères⁷⁴!"

Il est donc à propos de la volonté propre. Si on se retrouve en un état de tentation, de se ranacher des volontés. Nous commençons à traîner, fréquemment tout, et devons quitter chose. Une pensée lui vient : "Rugissons lui réponse : 'Non, je ne regarde pas'". Il retranche sa volonté regardante puis, il trouve ensuite des tristes espaces de paix. Une pensée apparaît : "Etc, ton avenir, ton moi". Il retranche sa volonté et il pas. Une autre pensée surgit alors : "Va donc demander au ciel qu'il protège". Il n'y va pas, mais retranche sa volonté. Il voit puis un esprit : "Mais lui vient de demander qu'il le appelle", il retranche volonté et il ne va pas. Ainsi par étapes, retranchement, il acquiert une volonté, et après les petites choses, il va vers le même les grandes, une aisance. De la sorte, il parvient enfin à plus d'autonomie volonté propre. Quoi qu'il arrive, cela le domine et cela va jusqu'au bout. Il se trouve alors sans attaches, et de ce fait il parvient à l'apothéose⁷⁵.

Il est donc de refuser de se laisser, son amour pour le Christ, le moment à pour nous du plus, les multiples coups, toutes sortes que l'on a dans la vie, nos journées, pour porter à recherche son éternité propre.

Le diamètre du retranchement de la volonté propre débute très discrètement, celui de l'obéissance. Celle-ci est cependant primaire moyen de la paix. Selon les paroles relatives de Jésus de Galilée, "celui qui est vraiment disciple du Christ n'a plus la volonté de faire ce qu'il a envie de faire" [...]. Que vous fassiez de l'obéissance pas pour la volonté propre et quoi que ce soit, que nous a enseigné le Christ en effet : "Je suis venu dans le monde pour faire ma volonté à tellement" (Jn 4, 34). C'est à dire, sans faire ce que cela ou bien en l'affilie comme étant don de la divinité. Cela aussi qui domine, et bien on est le jouet des tentations, donc on est pris en tout, même si la chose se semble impossible. Ici doit être compris selon l'explication donnée plus haut, qui te enseigne pour la faire la responsabilité, puis

8. LE RETRANCHEMENT DE LA VOLONTÉ PROPRE ET L'OBÉISSANCE

Selon saint Dorothée de Gaza, "rien n'est aussi profitable à l'homme que de retrancher sa volonté propre. En vérité, par ce moyen, on progresse pour ainsi dire au-delà de toute vertu. C'est comme le voyageur qui, en chemin, trouve un raccourci et, l'empruntant, gagne ainsi une bonne partie de la route⁷⁵."

Le même Père nous explique par des exemples très concrets ce qu'il entend par ce retranchement : "Il est possible, en un court espace de temps, de retrancher dix volontés. Voici comment : "Un frère fait un petit tour, il aperçoit quelque chose. Une pensée lui dit : "Regarde là", mais lui répond : "Non, je ne regarde pas". Il retranche sa volonté et ne regarde pas. Il trouve ensuite des frères en train de parler. Une pensée lui suggère : "Dis, toi aussi, ton mot". Il retranche sa volonté et ne parle pas. Une autre pensée surgit alors : "Va donc demander au cuisinier ce qu'il prépare". Il n'y va pas, mais retranche sa volonté. Il voit par hasard un objet : l'idée lui vient de demander qui l'a apporté ; il retranche sa volonté et n'interroge pas. Ainsi par ces retranchements répétés il acquiert une habitude, et après les petites choses, il se met à retrancher même les grandes avec aisance. De la sorte, il parvient enfin à n'avoir plus du tout de volonté propre. Quoi qu'il arrive, cela le contente comme si cela venait de lui... Il se trouve ainsi sans attaché, et de ce détachement il parvient à *l'apatheia*⁷⁶."

Il s'agit donc de refuser de satisfaire, par amour pour le Christ dont seule la volonté a pour nous du prix, les multiples envies, impulsions et désirs qui, tout au long de nos journées, nous portent à rechercher notre satisfaction propre.

Le domaine du retranchement de la volonté propre déborde ainsi très largement celui de l'obéissance. Celle-ci est cependant un des principaux moyens de le pratiquer. Selon les saints reclus du monastère de Gaza, "celui qui est vraiment disciple du Christ n'a plus la moindre liberté de faire quoi que ce soit de lui-même [...]. Qui veut être moine, ne doit absolument pas avoir de volonté propre en quoi que ce soit. C'est ce que nous a enseigné le Christ en disant : "Je suis venu dans le monde non pour faire ma volonté à moi (Jn 6, 38)." Car si on veut faire ceci et récuser cela, ou bien on s'affiche comme étant doué de plus de discernement que celui qui commande, ou bien on est le jouet des démons. Tu dois donc obéir en tout, même si la chose te semble impliquer un péché [ceci doit être compris selon l'explication donnée plus loin]. Car l'abbé qui te commande portera lui-même la responsabilité, puisqu'on lui

demanderai compte pour toi. Si la chose commandée te semble lourde, interroge-le et abandonne l'affaire à son jugement. Et si ce sont des frères qui te commandent et que tu vois que la chose est dommageable ou au-dessus de tes forces, interroge aussi l'abbé et fais ce qu'il te dira. Car si tu veux discerner les choses, tu t'attireras des ennuis. Confie tout à ton abbé et fais ce qu'il décidera — car lui-même sait ce qu'il faut et la manière dont il prend soin de ton âme — et sois tranquille, ayant la conviction que s'il te dit quelque chose, c'est selon Dieu, et que tout cela ne t'apportera ni tristesse, ni trouble⁷⁷”

C'est pourquoi saint Cassien nous rapporte des Pères d'Égypte qu'ils “préféraient l'obéissance non seulement au travail manuel, à la lecture ou au silence et au repos de la cellule, mais aussi à toutes les vertus ; à tel point qu'ils estimaient devoir tout faire passer après et qu'ils étaient heureux de subir n'importe quel dommage plutôt que de paraître l'avoir en quelque façon transgressée⁷⁸.”

Le véritable obéissant se soumet non par crainte d'encourir le déplaisir des hommes ou de s'exposer à des sanctions, ni en vue de s'attirer la faveur d'autrui, ni par défaut de caractère et par crainte des responsabilités, mais pour Dieu et par amour. C'est pourquoi son obéissance sera libre, car il saura avoir une pensée personnelle, et il l'exprimera en toute franchise, si c'est nécessaire, sans craindre de déplaire aux hommes ; un apophthegme nous dit : “Quand tu parles, parle en homme libre et non en esclave⁷⁹.” Il sera à l'écoute de l'Esprit qui agit dans son propre cœur, et, dans la docilité à cet Esprit, il saura prendre l'initiative de soumettre à ses supérieurs tel ou tel projet, tout en étant prêt à y renoncer simplement, si l'autorité en décide ainsi. Mais il évitera absolument le murmure, l'esprit de critique négative et de contestation systématique, qui ne sont que des caricatures de la véritable maturité humaine et de la liberté spirituelle. Il ne cherchera pas à imposer ses préférences, même justifiées, en faisant pression sur autrui, qu'il s'agisse de ses supérieurs ou de ses frères, car “les frères doivent s'obéir mutuellement⁸⁰.” Il n'exigera pas que les autres entrent dans des vues, peut-être excellentes en soi, mais qu'ils ne pourraient assumer librement. Il sera assez humble pour se montrer accueillant aux idées et aux désirs de son prochain, et aussi pour reconnaître, en bien des cas, que ce qui lui semblait au premier abord une évidence — même en matière de conscience et de faute morale — n'est qu'une opinion assez subjective ; alors, par amour, il s'efforcera de faire siennes les vues de son supérieur ou de son frère.

Certes, si, après avoir employé, avec une humble défiance de notre jugement et en sachant faire confiance à autrui, tous les moyens d'information requis par la prudence, nous pensions que ce qui nous est prescrit est réellement une faute morale, nous devrions refuser d'obéir.

Ce cas exceptionnel mis à part, la conviction que l'ordre du supérieur compromet le bien commun ou notre propre bien spirituel peut justifier le recours à une autorité supérieure, si la chose est d'importance, mais n'autorise pas, purement et simplement, la désobéissance. Dans les cas ordinaires, le véritable obéissant doit savoir renoncer, par amour, à agir d'une façon qu'il sait être objectivement la bonne, si l'obéissance le requiert. Il se soumet ainsi, en réalité, à un état de choses permis par Dieu et régi par son infaillible providence qui fait servir à l'accomplissement de ses desseins les défaillances mêmes de ses instruments humains et des causes créées. Dieu a voulu conduire le monde au salut non par des voies conformes à la raison humaine, mais par l'obéissance du Christ, dans l'échec et le scandale de la croix.

Le pape Pie XI, dans son encyclique *Quoniambonae*, a écrit : « Les secousses des secousses des biens du Royaume sont sur les ciel et terre, mais si l'ordre filial à la providence Dieu et notre amant du psychisme. »

Les Pères d'Elvireau, au discours de saint Cassien, « vivaient tellement pauvres de tout que, laissant la tunique, le scapulaire, les sandales, la robe et une aube, ils ne possédaient absolument rien ». Un ancien saint : « Si l'homme est un lâche, Dieu lui demande de n'avoir aucun plaisir à un objet matériel, fait-il une petite enquête ; car cela pourrait empêcher sa pensée de se lancer à la conversation avec Jésus et à la rémission ». Un autre Père : « nous ne laissons cette fiducie ; l'homme qui a perdu la douceur de ne rien posséder et il accueille même par le résultat qu'il porte et par le vertu d'eau qu'il a, car son cœur est désormais occupé nullement. »

En vérité pauvres du Christ, les frères s'efforceront donc de réduire au plus possible leurs besoins matériels, se contentant de ce qu'il y a de plus simple et de meilleur marché. Ils se passeront volontiers de certains biens modernes s'existant, non par archaïsme ou par manque de la situation technique, mais bien de pouvoir vivre à moindre frais, dans la plus grande sobriété, et de se faire plus aisement une âme de pauvre devant rompre jadis avec moins que plus, être heureux de niquer de quelque chose, et tout recevoir avec action de grâce, loin de l'iger comme un défi.

Il faut cependant dépendre que, parce qu'elle doit être entièrement le signe efficace d'une attitude intérieure, et non une simple condition économique et sociale, la pauvreté monastique peut se reconstruire toujours avec l'économie et la modeste dépense. Un vêtement marché par son aspect élégant et sa présentation élégante en soi, peut être en dissonance avec l'esprit de pauvreté, tandis qu'un vêtement moins élégant, mais plus simple, constitue plus sûrement le vêtement qui sera à acquérir lors de pauvreté. De même l'esprit de pauvreté monastique, chose aussi intime, sera un certain état de dénuement, un état d'indifférence sobre et discrète, un avec une mentalité

9. LA PAUVRETÉ ÉVANGÉLIQUE

Par la pratique de la pauvreté évangélique, le moine renonce à la sécurité, au confort, au prestige et à l'indépendance que confère la richesse, ou au moins l'aisance matérielle. La pauvreté est ainsi pour lui, comme l'obéissance, un moyen d'exprimer et de réaliser une parfaite dépossession de lui-même ; par elle, il renonce à se suffire et à se fermer sur lui-même dans l'affirmation de son individualité, afin d'entrer en parfaite communion avec Dieu et les hommes. Elle atteste, inséparablement, la préférence que nous accordons aux biens du Royaume de Dieu sur les biens terrestres, notre abandon filial à la providence divine et notre amour du prochain.

Les Pères d'Égypte, au dire de saint Cassien, "vivaient tellement dépouillés de tout que, hormis la tunique, le scapulaire, les sandales, la mélote et une natte, ils ne possédaient absolument rien⁸¹." Un ancien disait : "Si l'homme est un lutteur, Dieu lui demande de n'avoir aucune attache à un objet matériel, fût-ce une petite aiguille ; car elle pourrait empêcher sa pensée de se livrer à la conversation avec Jésus et à la compunction⁸²." Un autre Père nous a laissé cette confidence : "L'homme qui a goûté la douceur de ne rien posséder se sent accablé même par le vêtement qu'il porte et par le verre d'eau qu'il boit, car son esprit est désormais occupé ailleurs⁸³."

En vrais pauvres du Christ, les frères s'efforceront donc de réduire le plus possible leurs besoins matériels, se contentant de ce qu'il y a de plus simple et de meilleur marché. Ils se passeront volontiers de certains moyens modernes d'existence, non par archaïsme ou par mépris de la civilisation technique, mais afin de pouvoir vivre à moindre frais, dans une plus grande solitude, et de se faire plus aisément une âme de pauvre. Ils devront toujours préférer avoir moins que plus, être heureux de manquer de quelque chose, et tout recevoir avec action de grâce, loin de l'exiger comme un dû.

Il faut remarquer cependant que, parce qu'elle doit être essentiellement le signe efficace d'une attitude intérieure, et non une simple condition économique et sociale, la pauvreté monastique peut ne pas coïncider toujours avec l'économie et la moindre dépense. Un objet bon marché, par son aspect clinquant et sa présentation élégante ou rivolet, peut être en dissonance avec l'esprit de pauvreté, tandis qu'un objet analogue, plus coûteux, mais plus simple, conduira plus sûrement le moine qui s'en sert à acquérir une âme de pauvre. De même l'esprit de pauvreté évangélique s'harmonise mieux avec un certain sens de la sobriété et un souci d'esthétique sobre et discrète, qu'avec une mentalité

trop exclusivement utilitaire et pratique. On rapporte au sujet d'un Ancien qu'il "disait au frère qui faisait le jardin de ne pas tout planter en légumes, mais de laisser une partie du terrain pour les plantes vivaces qui produiraient, en leur temps, nos sœurs les fleurs. Il disait même que le frère jardinier devait réserver dans un coin l'emplacement d'un beau jardinet où il mettrait toutes sortes d'herbes aromatiques et de plantes à fleurs, afin qu'en leur saison elles invitent à la louange de Dieu tout homme qui les regarderait ; car toute créature dit et proclame : c'est Dieu qui m'a créé pour toi, ô homme⁸⁴!" Enfin, ce serait le contraire de la pauvreté évangélique que de se montrer âpre au gain, de chercher à vendre le plus cher possible, de discuter outre mesure sur le prix de ce qu'on achète.

Le moine doit en outre n'avoir rien en propre, mais tout en commun avec ses frères. Cette désappropriation n'est pas seulement une formalité juridique à accomplir au moment de la consécration monastique : elle est une exigence quotidienne de notre vie. Nous veillerons donc avec une grande délicatesse à ne pas chercher notre propre avantage en nous appropriant quoi que ce soit d'une façon ou d'une autre, au détriment de nos frères et au préjudice du sens de la vie fraternelle. Nous prendrons soin des objets du monastère "comme des vases sacrés de l'autel⁸⁵", parce qu'ils sont le bien de la maison de Dieu ; on veillera, par exemple, à ne pas garder en cellule les livres qui sont à l'usage commun au delà du temps vraiment nécessaire : on n'y inscrira rien, on les remettra ensuite exactement à la place où on les a pris, ou au frère qui en est responsable. On veillera de même à ne pas emprunter d'instruments de travail sans prévenir les responsables, à les remettre à leur place après usage, nettoyés et en bon état. Nous apprendrons à aimer les multiples petites gênes qui peuvent naître de cet usage commun des biens matériels, parce qu'il est très propre à nous dépouiller de notre égoïsme, de notre amour de nos aises, et à modeler notre cœur selon l'esprit du Christ.

Enfin, nous userons des biens matériels en dépendance de l'autorité. C'est le propre de la condition du pauvre que de dépendre d'autrui. Nous en remettront, pour tout ce qui est nécessaire, à l'igoumène du monastère ou aux responsables désignés par lui, sera une façon d'exercer concrètement un abandon filial et aimant à l'égard du Père céleste. On ne se permettra pas de recevoir ou de donner quelque chose sans l'autorisation requise ; on rendra compte exactement de ses dépenses ; on évitera absolument de recourir à la générosité de parents ou d'amis pour obtenir, pour son usage personnel, des objets, même utiles, que l'on ne pourrait recevoir par les voies normales de l'obéissance. Il est inévitable que cette dépendance entraîne quelque gêne et quelques privations ; mais elle conduit aussi à une joie secrète et à une liberté d'âme que Dieu accorde à ceux "qui n'ont plus en leur propre vouloir ni leur corps, ni leur volonté⁸⁶."

10. LE SILENCE

Comme l'a écrit un Ancien, "le silence matériel introduit au silence spirituel, et le silence spirituel fait monter l'homme jusqu'à vivre en Dieu ; mais si l'homme cesse de vivre en compagnie du silence, il n'aura pas d'entretien avec Dieu" ; et "à celui qui a expérimenté le Christ lui-même, le silence est plus cher que toute chose⁸⁷."

C'est pourquoi les frères garderont le silence depuis la retraite en cellule, le soir, jusqu'à la fin de l'Office du matin le lendemain. Le reste du temps, bien que le silence n'ait pas à être gardé aussi rigoureusement, ils éviteront avec grand soin de parler beaucoup.

On bannira entièrement les paroles vaines, les plaisanteries déplacées, les conversations futiles et les éclats de rire⁸⁸.

Ainsi donc, comme le recommande saint Basile, "à moins que l'on ne soit obligé de parler, soit par souci de ce qui est utile à notre âme, soit par une nécessité relative à un travail en cours, soit par une question qui demande une réponse urgente, il faut garder le silence, en dehors, bien entendu, de la psalmodie⁸⁹."

Ne croyons pas que, pour faire régner dans le monastère un climat d'authentique charité fraternelle, des entretiens et des "mises en commun" très fréquents soient nécessaires : cette atmosphère de charité dépend beaucoup plus de la générosité avec laquelle chacun s'applique à renoncer à sa volonté propre et à tenir son âme dans la paix, qu'à la multiplicité des échanges. Imitons plutôt ces moines dont un témoin de leur vie nous disait : "Tous, en tout temps, s'appliquent à garder le silence des lèvres, se contentant de se parler les uns aux autres par l'affection du cœur [...]. Quand la nécessité l'exige, il leur est permis d'avoir une paisible conversation à propos des besoins de l'âme et du corps : sinon, un silence plus paisible encore règne partout⁹⁰."

Le sens de notre solidarité avec les hommes de notre temps et de notre communion avec l'Église entière ne demandent pas davantage que nous nous tenions au courant, par la lecture des journaux et le recours aux moyens modernes d'information, de tout ce qui se passe dans le monde. Il ne s'agit aucunement de condamner en eux-mêmes la radio ou la télévision ; mais "il reste que la vie spirituelle est quelque chose d'exigeant chez celui qui en fait profession [...]. La sûreté de main du chirurgien lui interdit certains travaux de force, la chanteuse prend soin de ses cordes vocales, et l'homme qui scrute l'invisible doit protéger son regard : le cinéma et l'oraison, la télévision et l'adoration ne peuvent cohabiter dans le même homme, pas plus que les jeux du cirque

d'autrefois. Acceptons cette limite de vulnérabilité plus grande pour nous que pour l'homme marié⁹¹." Plus qu'une grande masse d'informations, la prière silencieuse, la liturgie et les gestes les plus humbles de notre vie quotidienne "nous uniront à la terre et au ciel, au passé et à l'avenir⁹²."

La prière silencieuse, sous ses différentes formes, est l'une des plus courantes des disciples du Christ. Par elle, nous "offrons aux yeux de Dieu, à l'oreille de Dieu, nos prières et nos louanges" (Rome 12, 1). En effet, le pouvoir à la glorification eucharistique de notre corps et notre esprit à la toute éternité de l'Esprit-Saint sur tout être humain est manifeste, que celle-ci soit formelle ou non. "Il n'y a pas de temps où l'Esprit-Saint ne tienne le corps éternel pour lui. Il n'y a pas de temps où l'Esprit-Saint ne rende sensible à lui, en effet, que ceux qui épargnent leurs vies n'ont pas long feu. Rien n'est en sa résurrection et sa immortalisation pour lui."

Le renoncement aux satisfactions et aux plaisirs sensibles est évidemment un fruit du don de l'Esprit que nous avons reçu comme frise du monde à venir et un moyen pour nous de compéter à ce don de nous l'approprier davantage et de le faire fructifier. Il nous aide aussi à vivre et à exprimer, dans tout notre être, corps et âme, le roître de mort et de résurrection auquel nous avons été rencontrés et initiés par le baptême. Par ce renoncement, nous nous séparons déjà en partie de notre nature "animalie", des "tendances de soi" que nous avons reçues à la suite du péché, ou du moins en prévision celle-ci, et nous recevons déjà les grâces de l'Élévation humaine, qui est devenir. "Le fils du Christ transfiguré brillait comme le soleil, à un instant, et ses vêtements devinrent blancs comme neige... la vérité, l'élévation de notre être sont les membres de notre corps, qui deviennent le vêtement de chevalier (et de toutes les formes de la tempérance, éclat, estesse et prudence ainsi qu'une chose de la condition des ascétiques). Saint Antoine le Grand écrivait déjà que, par l'ascèse, "tout corps est transformé et circule sous le pouvoir de l'Esprit-Saint ; et je ne dis pas que quelque part lui est accordée déjà de ce corps spirituel qu'il participe de la résurrection des justes⁹³."

Selon toute la tradition chrétienne, la pratique la plus fondamentale reste celle du jeûne. "L'homme ne vit pas seulement de pain" (Mt 4, 4). Ce ne peuvent de nourriture, ou de certaines nourritures plus nécessaires et plus minimes, le corps attend que se virent celles de Dieu et le destin auquel il l'apporta sont d'un tout autre ordre que les secousses et le malheur que la nourriture terrestre apporte à notre corps. "Avant tout", l'Esprit-Saint qui habite en nos cœurs a déjà tellement spiritualisé nos sens et converti ce fil de Dieu l'appelé "souffrance terrestre" en habile notre nature charnelle... c'est pourquoi il nous appelle à jeûner, pour que nous raffinons et rendions

11. L'ASCÈSE MONASTIQUE

L'ascèse corporelle, sous ses différents aspects, est l'une des obligations essentielles des disciples du Christ. Par elle, nous "offrons nos corps en victime vivante, sainte, agréable à Dieu" (Rom 12, 1). En effet, pour parvenir à la glorification eschatologique de notre corps et nous disposer à la totale emprise de l'Esprit-Saint sur tout notre être il n'est pas d'autre voie que celle que le Seigneur nous a montrée. et qui est celle de la croix : "Il faut semer en terre le corps animal pour qu'il ressuscite spirituel ; ne vous semble-t-il pas, en effet, que celui qui épargne son corps n'a pas une foi bien vive en sa résurrection et sa transformation ?⁹³."

Le renoncement aux satisfactions et aux plaisirs sensibles est inséparablement un fruit du don de l'Esprit que nous avons reçu comme prémisses du monde à venir, et un moyen pour nous de coopérer à ce don afin de nous l'approprier davantage et de le faire fructifier. Il nous permet ainsi de vivre et d'exprimer, dans tout notre être, corps et âme, le mystère de mort et de résurrection auquel nous avons été sacramentellement initiés par le baptême. Par ce renoncement, nous nous dépouillons déjà en partie de notre nature "animale", des "tuniques de peau" que nous avons reçues à la suite du péché, ou du moins en prévision de celui-ci, et nous recevons déjà les prémisses du vêtement lumineux qui nous est destiné. "La face du Christ transfiguré brillait comme le soleil, a dit un ancien, et ses vêtements devinrent blancs comme neige... En vérité, les vêtements de notre âme sont les membres de notre corps, qui reçoivent de la vertu de chasteté [et de toutes les formes de la tempérance] un éclat céleste et présentent ainsi quelque chose de la condition des ressuscités⁹⁴." Saint Antoine le Grand écrivait déjà que, par l'ascèse, "tout le corps est transformé et vient sous le pouvoir de l'Esprit Saint ; et je pense que quelque part lui est accordée déjà de ce corps spirituel qu'il recevra lors de la résurrection des justes⁹⁵."

Selon toute la tradition chrétienne, la pratique la plus fondamentale de l'ascèse est le jeûne. "L'homme ne vit pas seulement de pain" (Mt 4, 4) : en se privant de nourriture, ou de certaines nourritures plus savoureuses et plus stimulantes, le moine atteste que sa vraie raison de vivre et le soutien sur lequel il compte sont d'un tout autre ordre que les jouissances et le réconfort que la nourriture terrestre apporte à notre corps "animal". L'Esprit-Saint qui habite en nos cœurs a déjà virtuellement spiritualisé nos corps et converti en faim de Dieu l'appétit des nourritures terrestres qui habite notre nature charnelle : c'est pourquoi il nous pousse à jeûner, pour que nous ratifiions et rendions

toujours plus réelle, par l'adhésion de notre liberté, cette spiritualisation qui ne s'achèvera définitivement qu'à la Parousie. Certes, cette motion intime de l'Esprit et ce rassasiement spirituel qu'il nous accorde en contrepartie de notre renoncement aux nourritures terrestres peuvent ne pas être perçus par nos sens spirituels, encore insuffisamment affinés : mais nous pouvons toujours, dans la foi pure, prendre appui sur leur présence invisible, y consentir, y adhérer. C'est à cette condition seulement que notre jeûne sera fructueux et authentiquement chrétien.

Le jeûne et l'abstinence auxquels le moine est appelé ne sont donc pas une simple modération dans le boire et le manger, qui nous ferait éviter tout excès, ni une simple observation de règles extérieures, encore que celles-ci soient nécessaires et doivent être gardées très fidèlement, dans l'esprit qui les a dictées ; le sens de l'abstinence doit encore nous pousser à retrancher très fermement, avec un généreux élan spirituel et la liberté d'âme que donne l'absence de toute recherche déguisée de soi-même, toutes nos "volontés propres" et toutes nos envies de chercher notre satisfaction en matière d'aliments. Souvenons-nous de saint Dosithée qui ne voulut pas prendre des œufs mollets dans sa dernière maladie "parce qu'il était obsédé par la pensée de ces œufs⁹⁶."

À la suite de l'Écriture, les Pères établissent un lien étroit entre le jeûne et la prière. D'une part, en effet, le jeûne (comme, d'une autre façon, le service effectif du prochain) donne consistance et authenticité à notre prière en l'incarnant dans une offrande onéreuse de notre substance. Notre contrition, la reconnaissance de notre misère et notre amour du Seigneur risqueraient toujours d'être plus théoriques, imaginatifs et sentimentaux que réels, s'ils n'étaient vitalement symbolisés par le jeûne ; grâce à lui, notre prière peut devenir plus véritablement un acte procédant de notre cœur, du fond le plus intime de notre être, et dans lequel nous sommes tout entiers engagés. Et d'autre part, le jeûne est un auxiliaire indispensable de la prière parce qu'il développe en nous le sens des choses spirituelles et le goût de Dieu. Un sage a dit : "Ce que les yeux sont pour le monde extérieur, le jeûne l'est pour le monde intérieur⁹⁷." C'est pourquoi d'ailleurs le jeûne a une grande affinité avec le silence et le recueillement ; les jours où nous jeûnons devraient être des jours de plus grand silence et, inversement, une journée de retraite en solitude ne peut guère se concevoir sans jeûne.

C'est pourquoi aussi, au jeûne, les Pères associent ordinairement les veilles. Le jeûne développe en nous le goût de Dieu, et ce goût nous incite à prendre sur notre sommeil, à sacrifier une part de notre repos corporel, pour prolonger ou anticiper notre entretien avec Dieu. Rien n'exprime mieux que les veilles la vigilance de l'âme attentive à ce que la torpeur spirituelle ne l'envahisse pas, et son attente ardente de la divine rencontre, de ces "visites" de l'Époux qui préludent à celle du dernier jour. "Dès que

l'on commence à jeûner, dit saint Isaac de Ninive, on est immédiatement poussé en esprit à s'entretenir avec Dieu. Un corps qui jeûne ne supporterait pas de passer sur sa couche la nuit entière, car le jeûne naturellement pousse à veiller en compagnie de Dieu⁹⁸."

Une autre façon d'associer le corps à la prière consiste dans les attitudes corporelles qui accompagnent traditionnellement celle-ci : station debout, inclinations et prostrations. La joie pascale, la confiance toute filiale avec laquelle nous nous adressons à notre Père céleste et le souverain respect en présence de sa divine majesté appellent, pour s'exprimer, l'attitude debout. C'est celle que nous observons pendant la plus grande partie de l'Office divin, à l'exclusion des lectures que nous écoutons assis, comme Marie aux pieds du Seigneur ; et le dimanche et pendant le temps pascal, toute prostration et tout agenouillement sont proscrits. Par contre, l'adoration, le sentiment de notre petitesse, le brisement de notre cœur au souvenir de nos péchés, se traduisent mieux que par des paroles et même s'impriment plus profondément dans notre cœur, grâce aux petites et grandes métanies.

Ces attitudes et ces gestes sont souvent fatigants et pénibles ; nous pourrons avoir l'impression qu'ils gênent plutôt notre prière. En réalité, s'ils nous empêchent d'éprouver une certaine euphorie naturelle qui n'a rien à voir avec le repos en Dieu, ils ne peuvent que favoriser l'intensité de la prière et la componction du cœur, pourvu que nous sachions en faire une offrande sacrificielle de tout notre être à Dieu, à l'image du Christ, les mains étendues sur la Croix. Dans l'Église ancienne, on a toujours accordé une grande importance à ces attitudes, précisément parce que l'on savait que le sacrifice de nos aises et de notre confort corporel dans la prière même contribuait grandement, comme le jeûne, à la qualité spirituelle de celle-ci. L'attitude assise et inclinée préconisée par les maîtres spirituels hésychastes était elle aussi assez pénible⁹⁹.

Ne pensons pas non plus que les gestes extérieurs de la piété, comme de se prosterner, de baisser la Croix ou une image, de faire le signe de la Croix, soient le propre d'une mentalité populaire et peu évoluée. C'est beaucoup moins une question de mentalité et de culture qui est ici en cause qu'une question de doctrine. Si l'on a un sens exact du mystère de l'Incarnation, et de l'intime compénétration du spirituel et du sensible qui doit en conséquence s'opérer dans notre vie religieuse, de tels gestes nous apparaîtront naturels et bienfaisants. Ils sont d'ailleurs partie intégrante de la tradition spirituelle de l'Église et ont été pratiqués par d'innombrables saints. On ne peut en effet s'en passer, — pas plus que du jeûne — lorsqu'on veut promouvoir une vie spirituelle dont le ressort ne soit ni l'esprit coupé de la sensibilité, ni celle-ci livrée à sa seule spontanéité naturelle, mais un élan jailli des profondeurs du cœur que

l'Esprit-Saint a éclairé et illuminé en lui donnant le sens intime des réalités divines.

Il faut en dire autant de toutes les autres pratiques de l'ascèse corporelle : absence de confort et coucher sur la dure, support du froid et de la chaleur, fatigue du travail. Par elles, nous inscrivons dans tout notre être la préférence pour les joies spirituelles, et nous vivons le paradoxe fondamental des beatitudes : “Un ancien a dit : Il est impossible à l'homme, tant qu'il a la douceur de cette vie, d'avoir la douceur de Dieu ; et inversement, celui qui goûtera la douceur de Dieu, celui-là haïra une fois pour toutes les plaisirs de cette vie ; comme il est écrit dans l'Évangile que nul ne peut servir deux maîtres, ainsi nous aussi, tant que nous aurons l'amour de ce qui est humain et mondain et que nous désirerons le délassement du corps, nous ne serons pas en état de connaître la douceur de Dieu¹⁰⁰”.

Pour que l'ascèse porte ses fruits de spiritualisation, il faut évidemment qu'elle soit réglée, comme toutes les autres observances, par la discréption. Lorsqu'il s'agira de dispositions concernant la communauté, ce sera au Père du monastère de déterminer la juste mesure. Celle-ci devra correspondre aux possibilités concrètes de l'ensemble des frères, de telle sorte qu'il reste une marge pour la générosité des forts, et que les plus faibles ne soient pas tentés de se décourager. Cette mesure commune dans l'ascèse devra cependant être assez rigoureuse, pour que les renoncements gardent leur sens et soient fructueux, au lieu de devenir de simples conventions. On devra admettre des exceptions, soit dans le sens d'une mitigation, soit dans celui d'un dépassement des exigences communes¹⁰¹.

En ce qui concerne les pratiques personnelles d'ascèse, chacun sera attentif aux sollicitations divines et, notamment, pendant le grand Carême, “offrira à Dieu quelque chose en plus de la mesure fixée, dans la joie du Saint-Esprit [...]. Ce que chacun offre, il le soumettra pourtant à l'higoumène, et cela sera fait avec sa prière et son consentement. Car ce qui se fait sans la permission du Père spirituel sera mis au compte de la présomption et de la vaine gloire, non de la récompense. Tout doit donc se faire avec le consentement du Père du monastère¹⁰².”

12. LE TRAVAIL

Ainsi que l'enseignait saint Euthyme, en accord avec toute la tradition, "outre la garde de leur intérieur, les moines, surtout les jeunes, doivent prendre corporellement de la peine, se rappelant le mot de l'Apôtre : "Nuit et jour, nous travaillons pour n'être à charge à personne", et "les mains que voici ont travaillé à mon service et au service de ceux qui sont avec moi" (1 Th 2, 9 ; Ac 20, 34). Il serait étrange, en effet, que tandis que les gens du monde se donnent peine et fatigue pour, de leur travail, nourrir femme et enfants, offrir à Dieu des prémices, faire du bien autant qu'ils le peuvent, par là-dessus se voir réclamer des impôts, nous ne subvenions même pas, nous, par le travail manuel, à nos nécessités corporelles, mais restions là, paresseux et immobiles, à jouir de la peine des autres, alors surtout que l'Apôtre commande que le paresseux ne doit pas non plus manger¹⁰³."

Dans bien des cas, la prière et la méditation en cellule seront conciliaires avec un travail simple et peu absorbant pour l'esprit, ainsi que nous le montre l'exemple des Pères du désert. Et selon saint Basile, "si, dans d'autres domaines, il est un temps pour chaque chose, comme le dit l'Ecclésiaste (Eccle 3, 1 ; 8, 5), il n'est pas de temps qui ne soit pas favorable à la prière et à la psalmodie et à d'autres occupations de ce genre. Ainsi, tandis que nos mains travaillent, nous pouvons louer Dieu par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, soit de bouche, soit au moins dans notre cœur... Autrement, comment pourrions-nous concilier ces deux paroles de l'Apôtre : Priez sans cesse (1 Th 5, 17) et : Travailleur nuit et jour (2 Th 3, 8)¹⁰⁴." Nous ne chercherons donc pas à restreindre le plus possible le temps consacré au travail, pour nous adonner plus exclusivement à la lecture et à la prière, en établissant en quelque sorte une cloison étanche entre travail et prière ; nous tendrons plutôt à réaliser une étroite compénétration entre les deux. Cette méthode sera beaucoup plus efficace pour nous acheminer vers la prière continue et l'union intime et constante avec Dieu.

Cela implique, évidemment, que nous choisissons des travaux qui "sauvegardent la paix et la tranquillité de notre vie, dont on peut se procurer la matière première sans beaucoup de difficultés, et dont on puisse vendre les produits sans nous attirer un concours d'hommes et de femmes tel qu'il puisse nous nuire¹⁰⁵." La rentabilité de tels travaux sera parfois, il est vrai, assez faible : mais si nous les adoptons uniquement pour sauvegarder notre vie de prière dans la retraite et la solitude, et si nous faisons tout ce qui dépend de nous, c'est avec une foi entière que nous pouvons compter sur le Seigneur qui s'est engagé comme par contrat

à nous assurer ce qui est nécessaire à notre subsistance quand il a dit : "Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît" (Mt 6, 33) et "Rien ne manque à ceux qui craignent Dieu" (Ps 33, 10).

Comme le prévoit encore saint Basile, "pour ce qui est des métiers admis, il ne faut pas que chacun s'adonne à celui qu'il connaît ou veut apprendre, mais à celui pour lequel il aura été reconnu capable ; car celui qui a renoncé à lui-même et à toutes ses volontés ne doit pas faire ce qu'il veut, mais ce qu'on lui prescrit. Celui qui choisit lui-même son occupation porte sa propre condamnation, tout d'abord parce qu'il se recherche lui-même, ensuite parce que s'il préfère ce travail, c'est par goût de la gloire humaine, ou par quelque autre sentiment de ce genre ; ou bien encore il choisit la besogne la plus facile par paresse et indolence. Or, le fait de se trouver dans de telles dispositions prouve que l'on n'est pas encore débarrassé du mal des passions [...].

"Chacun doit être attentif à son travail, s'y appliquer soigneusement et l'accomplir intégralement comme sous le regard de Dieu, y apporter un zèle actif et une sollicitude empressée, afin de pouvoir dire toujours : "Comme les yeux des esclaves sont constamment sur la main de leur maître, ainsi nos regards sont tournés vers le Seigneur" (Ps 122, 2).

"Il ne faut pas non plus passer constamment d'une occupation à une autre, car [...] diviser ses efforts sur de multiples objets et passer de l'un à l'autre aboutit à ne rien faire parfaitement, et en outre trahit un caractère léger ou le rend tel s'il ne l'est pas.

"Au besoin, celui qui en est capable peut donner son aide dans un autre genre de travail que le sien ; cependant, il ne doit pas l'entreprendre de sa propre initiative, mais seulement si on le lui demande ; car nous ne devons faire cela que si les circonstances l'exigent, comme nous faisons pour les membres du corps, par exemple en nous appuyant sur la main lorsque le pied fléchit.

"Le soin des outils incombe aussi en premier lieu, dans chaque emploi, à celui qui s'en sert ; mais s'il se rencontrait de la négligence, les premiers qui s'en apercevraient devraient y pourvoir avec diligence, parce qu'il s'agit d'objets appartenant à toute la communauté, et si l'usage en est réservé, l'utilité qui en résulte est pour tous. Ne pas se soucier de ce qui sert à un autre emploi, par ce que cela ne nous sert pas à nous, serait faire preuve d'indifférence égoïste.

"Sans doute, il ne faut pas que ceux qui exercent un métier s'arrogent la possession des instruments au point de ne pas laisser le Père du monastère en disposer comme il l'entend, ni qu'ils se permettent de les vendre, de les échanger ou d'en disposer autrement, ou encore d'en

acheter d'autres. Comment celui qui a décidé à jamais de n'être plus le maître de ses mains en remettant à un autre le soin d'en diriger l'activité, agirait-il encore conformément à son engagement s'il s'empare des outils et les traite comme s'ils étaient à lui¹⁰⁶?"

Pour que notre travail produise en nous des fruits spirituels abondants, il devra toujours être accompli non pour subvenir uniquement à nos besoins, mais en esprit de service et par amour pour nos frères : "Le but que chacun doit avoir dans son travail est de venir en aide aux besoins des autres, et non de parer à ses propres besoins. C'est ainsi qu'on évitera le reproche de s'aimer soi-même et qu'on sera bénit par le Seigneur, car il a dit : Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait¹⁰⁷" (Mt 25, 40). Accompli dans cet esprit de charité, notre travail sera une pièce maîtresse de la seule méthode sûre et réaliste qui puisse nous acheminer vers la contemplation, car, ainsi que l'a écrit un ancien, "la charité est elle-même ce précepte dont la clarté illumine les yeux (Ps 18, 9). En effet il n'est rien en nous qui soit plus semblable à la Charité que Dieu est, que cette charité même qui nous vient de Dieu. Par elle, l'image de Dieu se forme de nouveau en nous ; par elle, Dieu est vu et senti en nous, et il est connu avec une bien plus grande plénitude que par la seule foi¹⁰⁸."

En revanche, nous devrons nous tenir en garde contre la passion du travail : des activités auxquelles on se livre fiévreusement, sous couleur de dévouement, qui accaparent notre esprit et deviennent en quelque sorte notre raison de vivre, trahissent un profond vide spirituel et sont l'un des plus redoutables obstacles à la vie intérieure.

Que tous travaillent donc sans agitation ni préoccupation, et sans empiéter sur les moments réservés à l'Office divin ou à la *lectio divina*, à moins évidemment que l'obéissance ou une authentique exigence de charité ne l'imposent. L'important, en tout cela, est que nul ne suive la volonté de son propre cœur et que tout se fasse avec mesure et discernement.

...comme un homme avec son ami à qui convient l'œuvre de Dieu se conjoint à l'ami fidèle, l'Epoque s'unit à l'épouse ; où deux s'uni à l'œuvre et le divin à l'homme. Comme le temple est "Saint" de Dieu, la cellule est la sanctuaire du serviteur de Dieu."

"Dans le temple et la cellule dépendent très moins des divinités, mais souvent dans la cellule. Dans le temple, suivant la mode visible du sacrement qui leur est propre, sont de temps en temps dispensés les mystères du culte chrétien. Dans la cellule, comme au ciel, avec autant de vérité, avec la même ordonnance, rien envoi avec la pure splendeur éternelle émanant d'un trône sur la part du ciel, la richeur même de

13. LA VIE EN CELLULE ET LA SOLITUDE INTÉRIEURE

Selon saint Dorothée de Gaza, “rester dans la cellule est une moitié de la vie monastique, et avoir des rapports avec les autres frères est l'autre moitié¹⁰⁹.” Les saints Pères nous enseignent en effet que “l'apprentissage de la vie spirituelle requiert la discipline de la vie commune, mais que la perfection de la connaissance savoureuse de Dieu exige au contraire la solitude et le secret, un cœur solitaire, même au milieu des foules¹¹⁰.”

Le secret de la cellule est le lieu propre de la prière contemplative. Un Ancien donnait à ce sujet les conseils suivants : “Si tu désires t'appliquer à rendre ton âme épouse de Dieu, demeure, selon le mot du prophète, assis et solitaire, et tu seras alors élevé au-dessus de toi-même (cf. Lam 3, 28). N'est-il pas au-dessus de toi-même de t'attacher à Dieu et de n'être plus qu'un seul et même esprit avec lui ? Demeure donc solitaire comme la tourterelle. Qu'il n'y ait rien de commun entre toi et la foule, entre toi et la multitude [...]. Fuis la foule, fuis jusqu'à ceux de ta maison, isole-toi même de tes amis et de tes intimes [...]. Le Seigneur est esprit pour toi, il demande la solitude de l'esprit, non celle du corps. Néanmoins, il te sera utile aussi, à certains moments, de t'isoler également de corps, surtout au temps de l'oraison. Tu connais sur ce point le commandement et l'exemple de l'Époux : "Lorsque tu pries, dit-il, entre dans ta chambre et, après en avoir fermé la porte, prie dans le secret" (Mt 6, 6). Il a fait ce qu'il a dit : il passait ses nuits à prier seul, se dérobant non seulement à la foule, mais aussi à ses disciples. Et à l'approche de la mort, n'ayant avec lui que ses trois disciples les plus intimes, il s'écarta encore d'eux pour prier. Fais de même lorsque tu voudras prier¹¹¹.”

Un autre auteur monastique nous livre cet enseignement sur la façon dont le moine doit se comporter dans sa cellule : “La cellule est un lieu sacré, une terre sainte où le Maître et son serviteur entretiennent de fréquents colloques, comme un homme avec son ami ; où souvent le Verbe de Dieu se conjoint à l'âme fidèle, l'Époux s'unit à l'épouse ; où le céleste se mêle au terrestre et le divin à l'humain. Comme le temple est le “Saint” de Dieu, la cellule est le sanctuaire du serviteur de Dieu.”

“Dans le temple et la cellule s'opèrent des tractations divines, mais plus souvent dans la cellule. Dans le temple, suivant le mode visible et sacramental qui leur est propre, sont de temps en temps dispensés les mystères du culte chrétien. Dans la cellule, comme au ciel, avec autant de vérité, avec la même ordonnance, sinon encore avec la pure splendeur et l'éternelle sécurité qui se trouve être la part du ciel, la réalité même dont

les sacrements de notre foi sont la figure, est fréquentée sans interruption [...].

“Le mystère du saint et vénérable Mémorial du Seigneur, c'est en son temps, en son rite, en son lieu propre que la célébration en est permise à un petit nombre d'hommes, choisis pour ce ministère ; mais la vertu du mystère, en tout temps, en tout endroit soumis à l'empire divin, la susciter, la toucher, se l'approprier en vue du salut, par l'élan plein d'amour d'une piété reconnaissante, voilà qui est à la portée de tous ceux que visent ces paroles : "Pour vous, vous êtes la race élue, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis, pour annoncer les perfections de Celui qui, des ténèbres vous a appelés à son admirable lumière" (1 P 2, 9). Bref, si tu le veux, si tu le veux vraiment, à toute heure du jour et de la nuit, tu trouveras cette vertu dans ta cellule à ta disposition. Chaque fois que le souvenir de Celui qui a souffert pour toi incline vers la Passion du Christ ta tendresse et ta foi, tu manges son corps et tu bois son sang. Aussi longtemps que vous demeurez, toi en Lui par l'amour et Lui en toi par l'opération de sa justice et de sa sainteté, tu comptes comme partie de son corps et comme l'un de ses membres¹¹².”

Dans la cellule, écrit encore le même auteur, “à des heures déterminées, il faut vaquer à une lecture déterminée. Une lecture de rencontre, sans suite, trouvaille de hasard, bien loin d'édifier l'âme, la jette dans l'inconstance : accueillie à la légère, elle disparaît de la mémoire plus légèrement encore. Au contraire, il faut s'attarder dans l'intimité de maîtres choisis, et l'âme doit se familiariser avec eux.

“Les Écritures demandent à être lues, et pareillement comprises, dans l'Esprit qui les a dictées. Tu n'entreras jamais dans la pensée de Paul si, par l'attention suivie à le lire et l'application à le méditer, tu ne t'imprènes au préalable de son esprit. Jamais tu ne comprendras David, si ta propre expérience ne te revêt des sentiments exprimés par les psaumes. Ainsi des autres auteurs. Au reste, quel que soit l'écrit, l'étude appliquée diffère de la simple lecture autant que l'amitié diffère de l'accueil passager, et que l'affection née d'une fréquentation continue diffère d'un salut fortuit.

“Il faut aussi chaque jour détacher quelques bouchées de la lecture quotidienne, pour les confier à l'estomac de la mémoire : un passage que l'on digère plus complètement ; qui, rappelé à nouveau, fera l'objet d'une incessante rumination ; une pensée plus en rapport avec notre genre de vie, capable de soutenir l'attention, de captiver l'âme et de la rendre insensible aux pensées étrangères.

“Dans le texte même des lectures, il convient de puiser comme un réchauffement de notre cœur et de former ainsi une prière qui interrompe la lecture. Pareilles interruptions gênent moins l'âme qu'elles

ne la ramènent aussitôt, plus lucide à la compréhension de ce qu'elle lit [...].

“En allant dormir, emporte toujours avec toi, dans ta mémoire et ta pensée, quelque passage sur lequel tu t'endormes paisiblement ; qui puisse, à l'occasion, alimenter tes rêves ; qui, te surprenant au réveil, te rende à l'élan de la veille. Ainsi, pour toi, la nuit s'illuminera comme le jour et elle se fera ta lumière au milieu de tes délices¹¹³.”

Cette mémorisation et cette rumination de la Parole de Dieu a toujours été considérée par les Pères comme l'un des éléments principaux de la vie monastique : “Que ton âme ait de toute sa force la récitation des Écritures, de façon, à de petits intervalles au cours de la récitation même, à gémir et à prier instamment, afin qu'ainsi tu sois, en ton esprit, comme sans cesse à faire la synaxe [i. e. à célébrer l'Office] et que les démons ne trouvent pas place pour jeter des pensées nuisibles dans ton cœur¹¹⁴.”

C'est ainsi que chacun des frères demeurera seul dans sa cellule, méditant jour et nuit la loi du Seigneur et veillant dans la prière, quand ils ne seront pas légitimement occupés ailleurs. Cependant, s'ils en sentent l'attrait, ils pourront aussi, à certains moments, se tenir en solitude dans la nature, s'efforçant d'aimer toutes les créatures de l'amour plein de miséricorde que Dieu éprouve pour le monde, et discernant à travers l'univers visible les marques de son amour pour nous et le reflet de sa beauté invisible. Car “tout soupire et tend vers la liberté des enfants de Dieu” (Rom 8, 19-20), et “ce mystérieux mouvement de la création” répond à celui que Dieu a inscrit dans nos cœurs : en ce sens, la “prière intérieure est dans tous et en tout¹¹⁵.”

Cependant, la solitude matérielle servirait à peu de choses, si le moine ne s'efforçait de se bâtir une cellule intérieure et de garder en toutes circonstances, même au milieu des hommes, un cœur silencieux et solitaire. Nous devrons pour cela combattre toute divagation de l'esprit et toute attache du cœur à autre chose que Dieu ; garder dans le monastère la réserve et l'effacement d'un hôte de passage ; ne pas nous occuper de ce qui ne nous concerne pas ; ne pas chercher à imposer à autrui nos façons de voir ; ne jamais juger qui que ce soit dans notre cœur ; ne pas nous préoccuper des jugements vrais ou supposés d'autrui sur nous : ne pas ruminer intérieurement tristesses, déceptions, contrariétés ou rancunes ; ne pas nous laisser emporter par un empressement excessif au travail, mais prier Dieu dans le secret. Nous imiterons ce moine des Apophthegmes qui, participant à un entretien avec des anciens, “avait fait trois cent prières pendant qu'il parlait” sans que les autres s'en soient aperçus¹¹⁶.

Mais la totale paix du cœur est un pur don de Dieu, qui viendra, si tel est son bon plaisir, couronner nos efforts : “Bienheureuse l'âme qui

est affermie dans la paix du Christ et rendue inébranlable dans l'amour de Dieu : lorsqu'elle subit extérieurement une guerre, sa paix, au dedans, n'est pas troublée. Toutes sortes d'adversités ont beau mener grand bruit au dehors, elles ne pénètrent pas jusqu'au silence de sa quiétude intérieure : car l'âme, sous la touche savoureuse de la douceur intime, est recueillie au-dedans par son désir ; elle ne se dissipe plus au dehors, sans frein, dans les plaisirs selon la chair, car elle possède tout entier au-dedans ce qui fait sa joie [...]. Ainsi donc, pacifiée en elle-même, n'éprouvant plus d'attrait pour rien d'extérieur, elle repose tout entière au-dedans par l'amour. Et lorsque elle est ainsi toute recueillie dans sa joie intime, elle est reformée à l'image de Dieu, qu'elle adore en elle-même [...]. En effet, l'âme qui possède Dieu en soi est le temple de Dieu, où se célèbrent les divins mystères [...]. Celui qui recueille ainsi dans l'unité les divagations de son esprit, et qui fixe tous les mouvements de son cœur dans l'unique désir de ce qui est éternel, celui-là assurément "se convertit en rentrant dans son cœur", y établit volontiers son séjour et y éprouve une joie merveilleuse¹¹⁷."

Il a été écrit au début de la vie d'un Aïdien, pour qu'il ait pas d'embarras dans l'enseignement qu'il donne, que le frère qui l'écrit lui demande : "Quel est le moyen de faire pour que l'âme qui, nous prête l'usage de la chair, soit tout entière dans l'usage de l'esprit ?".

Il répond : "Aurait-il à quelqu'un de se tenir dans un pays éloigné, et d'être seul dans la cellule, pour que cela le mène jusqu'à la vision de la contemplation ? A peu près, non ! Mais qu'il se fasse communions [...]". Puis là, il acquiert l'impassibilité de l'âme d'après l'apôtre, "quel est le moyen de la contemplation ? Des communions sont : 'L'aversez pour des hôtes' (Jn 13, 12), 'Qui sont réunis pour une course d'un mille, fait au deux avec lui' (Mt 5, 2), 'A ceux qui le dépasse sur une place, présente l'asyle' (Mt 5, 39), 'A ceux qui prennent ta malice, donne aussi ton manteau' (Mt 5, 40), 'Béni vos persécuteurs' (Mat 5, 12), 'Faites du bien à celui qui vous hait' pour ceux qui vous oppriment et vous persécutent' (Mt 5, 43)."

Il ajoute : "Les autres s'exercent donc, avec un très fervent amour, à l'assassinat d'honorer les uns les autres ; à vénérer les anciens et à honorer les plus importants ; à voler leurs propres fautes sans jamais vouloir condamner les autres. Nottant le cosmoyte d'Alexandrie qui, malencontreusement, se disait du fond du cœur : "Tous, du plus petit au plus grand, sont en croix dans le Royaume de Dieu à cause de leurs mauvaises actions ; j'en suis à cause de mes poches, je mérite l'enfer" ; je ne pas prononcer d'injustices, mais à se passer en toute patience celles qu'on leur fait.

14. LA VIE COMMUNE

La recherche de Dieu et l'expérience de sa douceur dans le secret de la cellule risqueraient d'être viciées par de subtiles illusions de notre sensibilité, de notre imagination ou de notre intelligence, si en même temps nous ne nous efforçons pas de purifier profondément notre cœur de toute complaisance en nous-même et de toute attache à notre volonté propre. C'est seulement à cette condition que notre solitude ne sera pas un isolement individualiste et une évasion dans l'irréel, mais un authentique renoncement à nous-mêmes qui nous établira dans une intime communion avec Dieu et avec tous les membres du Christ, au-delà de tout le visible.

C'est pourquoi nos Pères ont toujours insisté sur la nécessité, pour le moine, de ne pas accéder prématûrement à la vie érémitique, et beaucoup d'entre eux ont considéré comme la "voie royale" une forme de vie monastique où les avantages de la vie commune sont unis en permanence à ceux de la vie en solitude¹¹⁸.

En effet, comme l'a dit un Ancien, pour qui n'a pas véritablement maîtrisé ses passions, "fuir complètement la fréquentation des hommes, [...] ce n'est pas, à ce qu'il me semble, rechercher la quiétude et la tranquillité de l'âme, mais celle du corps, et c'est prendre une chose pour une autre. Ceci est encore une ruse subtile de l'ennemi qui, sous prétexte de quiétude, prive l'homme de l'amour envers le prochain [...].

"Eh quoi ! Suffirait-il à quelqu'un de se tenir dans un paisible émerveillement et d'être seul dans sa cellule, pour que cela le mène jusqu'à la vision de la contemplation ? A mon avis, non ! Mais qu'il garde les commandements [...]. Par là, il acquerra l'impossibilité de l'âme d'où naît l'amour, lequel est le voyant de la contemplation. Or les commandements sont : "Laver les pieds des hôtes" (Jn 13, 14), "Quiconque te requiert pour une course d'un mille, fais en deux avec lui" (Mt 5, 41), "À celui qui te frappe sur une joue, présente l'autre" (Mt 5, 39), "À qui veut prendre ta tunique, donne aussi ton manteau" (Mt 5, 40), "Bénissez vos persécuteurs" (Rom 12, 14), "Faites du bien à celui qui vous hait", "Priez pour ceux qui vous oppriment et vous persécutent" ¹¹⁹."

Les frères s'exerceront donc, avec un très fervent amour, à se prévenir d'honneur les uns les autres ; à vénérer les anciens et à honorer les plus jeunes¹²⁰ ; à voir leurs propres fautes, sans jamais accuser ni condamner les autres, imitant le corroyeur d'Alexandrie qui, matin et soir, se disait du fond du cœur : "Tous, du plus petit au plus grand, entreront dans le Royaume de Dieu à cause de leurs bonnes actions ; moi seul, à cause de mes péchés, je mérite l'enfer¹²¹" ; à ne pas commettre d'injustices, mais à supporter en toute patience celles qu'on leur fait ; à

se réconcilier avant le coucher du soleil quand ils ont eu un désaccord avec quelqu'un ; à supporter avec une très grande patience leurs infirmités physiques et morales ; à s'obéir mutuellement à l'envie ; à ne jamais rechercher ce qu'ils jugent utile pour eux-mêmes, mais plutôt ce qui l'est pour autrui ; à se témoigner en toute occasion une affection délicate, qui laisse le cœur libre et qui s'étende aux plus déshérités et à ceux qui sembleraient mal disposés à notre égard¹²². Un ancien a dit, en effet : "Tu vois ton frère, tu vois le Seigneur ton Dieu¹²³."

Selon la tradition pachômienne "si le Seigneur nous a ordonné d'aimer nos ennemis, de bénir ceux qui nous maudissent et de faire du bien à ceux qui nous persécutent, alors en quel danger ne sommes-nous pas quand nous nous haïssons les uns les autres, nos membres-frères unis à nous, les fils de Dieu, les rameaux de la vraie vigne, les brebis du troupeau spirituel qu'a rassemblées le vrai Pasteur, le Monogène de Dieu, qui s'est offert en sacrifice pour nous¹²⁴!" "Après avoir rendu compte de notre propre vie, il nous faudra également rendre des comptes pour ceux qui nous ont été confiés. Et il faut entendre cela [non seulement] des supérieurs de monastères, [mais] même de tous les frères qui font partie du peuple ; parce que tous doivent porter les fardeaux les uns des autres, afin qu'ils accomplissent la loi du Christ¹²⁵." "L'amour de Dieu consiste à prendre de la peine les uns pour les autres¹²⁶." "Accomplir la loi, c'est être tous un seul cœur, peinant les uns pour les autres, pratiquant la charité fraternelle, la miséricorde et l'humilité... Donnons-nous mutuellement nos cœurs ; portant la croix du Christ, suivons-le vraiment, conformément à ce que nous lui avons promis volontairement et sans contrainte¹²⁷."

La vie commune est aussi un miroir et un creuset qui nous permet de connaître notre état véritable et de discerner si notre vie spirituelle est authentique ou illusoire, "car la cellule élève, mais les hommes mettent à l'épreuve", dit saint Dorothée de Gaza ; "Supposons, par exemple, qu'on aille manger avec les autres : on s'observe et on voit, quand est présenté un mets excellent et appétissant, si l'on est capable de se contenir et de ne pas en prendre, ou si l'on ne cherche pas à en avoir plus que son frère et à en prendre davantage. Si la nourriture est servie en portions, ne s'empresse-t-on pas de prendre la plus grosse pour laisser la plus petite à son frère ? Lorsqu'on se trouve, comme il arrive souvent, devant des mets variés, ne se gorge-t-on pas jusqu'à satiété ? Se garde-t-on de la *parrhésia* ? Ne souffre-t-on pas de voir son frère plus estimé et mieux traité que soi ? Si l'on aperçoit un frère qui se dissipe avec un autre, qui bavarde beaucoup ou qui se relâche sur un point quelconque, ne fait-on pas attention à lui, ne le juge-t-on pas ? Regarde-t-on au contraire plutôt le frère plus fervent, en s'efforçant de faire ce qui est dit de l'abbé Antoine : le bien qu'il voyait en chacun de ceux qu'il allait visiter, il le

recueillait et le gardait : de celui-ci, la douceur, de celui-là, l'humilité; de tel autre, l'amour de la solitude ; et il se trouvait ainsi avoir en lui les vertus de chacun¹²⁸."

Dans la communauté monastique en effet, "tout ce que l'un fait appartient à tous ses frères, et ce que tous accomplissent est le bien de chacun en particulier. En effet, de même que tous les membres d'un même corps n'ont pas tous la même opération, ainsi, nous dit l'Apôtre, à plusieurs nous ne formons qu'un seul corps dans le Christ, étant chacun à notre place membres les uns des autres¹²⁹" (Rom 12, 5). "Car, dit saint Macaire d'Égypte, comme les multiples membres du corps se soutiennent mutuellement en remplissant chacun sa tâche, que l'œil voit pour tout le corps, que la main agit pour les autres membres, que le pied marche pour tous et les porte, qu'un autre souffre pour l'ensemble, ainsi les frères doivent-ils se comporter les uns vis-à-vis des autres. Celui qui prie ne doit pas juger celui qui travaille parce qu'il ne prie pas. Celui qui travaille ne doit pas dire avec le ton du reproche : "Celui-là s'attarde dans la prière, mais moi, je travaille". Que celui qui assure un emploi ne juge pas les autres. Qu'au contraire, chacun, quoi qu'il fasse, agisse pour la gloire de Dieu. Celui qui lit pensera avec amour et joie à celui qui prie en se disant : "Il prie aussi pour moi". Et celui qui prie pensera au sujet de celui qui travaille : "Ce qu'il fait, il le fait au profit de la communauté"¹³⁰."

Ainsi, aux yeux de notre foi, la communauté monastique apparaît comme une réplique de l'Église primitive des Actes des Apôtres, et comme une anticipation de la Cité céleste, où toutes les déchirures provoquées par le péché seront réparées et où toute l'humanité, unie dans le Corps du Christ, ne formera plus qu'une seule image du Dieu unique, dont la vie trinitaire est le principe et l'exemplaire suprême de toute vie commune.

Toutefois, si la communauté est un signe et une réalisation partielle de l'union de tous les hommes dans le Christ, elle ne s'identifie pas adéquatement avec elle ; elle n'en est, dans un sens large, que le "sacrement". Comme telle, elle nous introduit efficacement dans une réalité qui la dépasse, ainsi que le fait tout l'ordre des signes dans l'Église terrestre. C'est pourquoi, comme le renoncement au mariage — toutes proportions gardées — le renoncement à la vie de société avec des frères peut, si le Seigneur y appelle et pour celui en qui la charité envers Dieu et le prochain est très enracinée, constituer une manière plus parfaite et plus universelle de vivre le mystère de la communion des saints, au-delà des signes.

15. LA VIE SOLITAIRE

Si un frère se sent attiré vers une existence plus solitaire, il pourra, si l'higoumène juge que cet appel vient de Dieu, être autorisé à mener une vie plus retirée à proximité du monastère. La vie solitaire est en effet, selon l'enseignement des Pères, le plus haut degré de la vie monastique.

Mais cette permission ne sera accordée qu'avec une grande prudence et seulement à des frères d'âge mûr, possédant une longue expérience de la vie monastique. Selon saint Jean Climaque en effet, "il faut la force des anges pour mener la vie solitaire¹³¹."

Le même Père nous enseigne d'ailleurs que seul peut accéder à la vie érémitique celui qui a parfaitement maîtrisé ses passions : "Celui que trouble encore la colère, qui croit être quelque chose, qui simule une vertu qu'il ne possède pas, qui garde de la rancune, ne devrait jamais oser s'engager sur la voie de l'*hésychia*, de peur de n'y gagner que l'égarement de l'esprit, et rien d'autre¹³²."

La vie érémitique implique non seulement une plus grande solitude et un silence plus absolu, mais aussi une ascèse plus austère, surtout en matière de jeûne, de veilles et d'inconfort corporel, et une prière incessante : "De même que c'est l'office du prêtre de célébrer le sacrifice, et celui du docteur d'enseigner, ainsi l'office particulier de l'ermite est-il de se tenir en quiétude dans le jeûne et le silence¹³³." Et saint Jean Climaque : "L'occasion de chute, pour le cénobite, c'est la volonté propre ; et pour l'hésychaste, c'est l'interruption dans la prière¹³⁴."

En particulier, le solitaire devra s'acquitter très fidèlement, dans toute la mesure où ses forces physiques et morales le lui permettront, de l'Office divin, comme d'une dette qu'il a contractée envers le Seigneur par son engagement à son service : "La persévérance du séjour en cellule exige l'accomplissement des Heures. Celui en effet qui néglige l'office des Heures, son séjour en cellule est vain, et le jour et la nuit il ne fait que travailler pour ses passions. Celui, par contre, qui prend soin d'accomplir l'Office, Dieu prend soin de lui et le préserve des démons, il lui accorde la douceur des bienfaits de la quiétude en cellule [...]. Tu as en effet une dette contractée par toi¹³⁵ [...]."

Le solitaire demeure sous l'autorité de l'higoumène du monastère et doit lui soumettre l'organisation de sa vie. Toutefois, une grande liberté peut être laissée au moine parvenu à ce degré spirituel, afin de lui permettre de suivre la conduite de l'Esprit Saint : "Tu dois psalmodier un peu, réciter un peu par cœur, examiner et surveiller un peu les pensées

[...]. Fais le selon la force que Dieu te donnera. Quant à la lecture et à la prière, ne t'en prive pas, un peu de l'une, un peu de l'autre, et ainsi tu passes la journée en faisant plaisir à Dieu. En effet, nos Pères, qui étaient parfaits, n'avaient pas de règle précise ; car toute la journée, leur règle était de psalmodier un peu, de réciter un peu par cœur, d'examiner un peu leurs pensées, de s'occuper un peu de leur nourriture, et cela selon la crainte de Dieu, car il est écrit : "Tout ce que vous faites, faites-le pour la gloire de Dieu" (1 Co 10, 31) [...]. L'homme qui vit en hésychaste n'a pas de règle : comme un homme qui mange et boit selon qu'il en a envie, quand il t'arrive de lire et que tu vois de la componction dans ton cœur, il suffit que tu le peux ; de même pour la psalmodie¹³⁶." Nulle fantaisie ni volonté propre en cela, mais la spontanéité et l'aisance d'un cœur purifié, entièrement docile aux inspirations de l'Esprit-Saint.

... mais il n'oublie pas de faire de l'humilité, de l'humilité et de la modestie et de se comporter à sa faiblesse, au point qu'il doigne de se charger sur ses propres épaules et de repousser ainsi au troupeau¹³⁷ (cf. Ec 15, 3-7).

"C'est l'assassin des vices, mais en aidant les frères. Dans la correction d'une, qui il agit avec prudence et sans rien d'excès, de crainte qu'il puisse trop nuire la rouille, le vase ne se brise ; que, toujours conscient de sa propre fragilité, il se souvienne qu'il ne faut pas achever de ramasser toutes les feuilles cassées. Par là, nous ne voulons pas dire qu'il laisse croître les vices ; mais qu'il les corrige avec charité, selon le mode qui lui semble approprié à chaque cas ; et qu'il cherche plus à être aimé qu'à être censé¹³⁸."

Quant aux frères, ils devront s'appliquer à suivre en pratique les conseils que nous a transmis un monastère anonyme : "Ne te laisse pas défaire par l'exemple des tièdes pour les imiter. Et si le rigueur de ta discipline n'est pas tenue par les autres, ne t'occupes pas de cela, mais appelle-les à marcher avec toi ; tes frères sans devront pour eux une pierre d'accompagnement, en les corrigeant plus par les exemples que par les paroles, afin que toute l'obéissance soit saine et intégrée en ta personne. le bon donc pas sué pour les autres ; ne les reprends pas avec vivacité, et les réprimande pas violemment, car la correction fraternelle n'est pas de mise là où l'escamotage pas de redressement, et c'est en vain que la voix acide à l'oreille si Dieu ne parle au cœur ; tel seul en effet peut convertir l'âme des enfants des hommes.

"La correction fraternelle doit se faire avec grande modération, doux et châris et avec douceur, en son lieu, en son temps, et le père doit toujours le préélever. C'est pourquoi, s'il en est qui ne gardent pas toute obéissance, pourvu que ton zèle à tel pour elle soit bon et délicé, tu ne agras pas leurs actions. Que cela ne t'empêche pas d'en voir certains qui ont peu éclairés, d'autres ignorants, d'autres peu expérimentées, d'autres enchaînés à leurs humeurs ou même égarés dans n'importe quel

16. LA CORRECTION DES FAUTES

“L'higoumène doit prendre soin, en toute sollicitude, des frères qui ont commis une faute : car ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades (cf. Mt 9, 12). Il doit donc user de tous les remèdes, comme le fait un sage médecin [...]. Il doit déployer toute sa sollicitude, mettre en œuvre tout ce qu'il a de savoir-faire et de perspicacité, courir autour des brebis qui lui ont été confiées, afin de n'en perdre aucune. Qu'il sache que sa mission est de soigner des âmes malades, non de dominer avec autoritarisme sur des âmes saines [...]. Qu'il imite donc la tendresse paternelle du bon Pasteur qui, laissant sur la montagne quatre-vingt-dix neuf brebis, alla chercher l'unique brebis perdue et compatit à sa faiblesse, au point qu'il daigna la charger sur ses épaules divines et la reporter ainsi au troupeau¹³⁷ (cf. Lc 15, 3-7).”

“Qu'il haïsse les vices, mais en aimant les frères. Dans la correction même, qu'il agisse avec prudence et sans rien d'excessif, de crainte qu'à vouloir trop racler la rouille, le vase ne se brise ; que, toujours conscient de sa propre fragilité, il se souvienne qu'il ne faut pasachever de rompre le roseau déjà cassé. Par là, nous ne voulons pas dire qu'il laisse croître les vices ; mais qu'il les retranche avec charité, selon le mode qui lui paraîtra approprié à chaque cas ; et qu'il cherche plus à être aimé qu'à être craint¹³⁸. ”

Quant aux frères, ils devront s'appliquer à mettre en pratique les conseils que nous a transmis un moine anonyme : “Ne te laisse pas influencer par l'exemple des tièdes pour les imiter. Et si la rigueur de l'observance n'est pas tenue par les autres, ne t'occupe pas de cela, mais applique-toi à marcher parmi tes frères sans devenir pour eux une pierre d'achoppement, en les corrigeant plus par tes exemples que par tes paroles, afin que toute l'observance soit sauve et intègre en ta personne. Ne sois donc pas raide pour les autres ; ne les reprends pas avec vivacité, ne les réprimande pas violemment, car la correction fraternelle n'est pas de mise là où l'on n'espère pas de redressement, et c'est en vain que la voix parle à l'oreille si Dieu ne parle au cœur : lui seul en effet peut convertir le cœur des enfants des hommes.

“La correction fraternelle doit se faire avec grande modération, dans le chagrin et avec douceur, en son lieu, en son temps, et la prière doit toujours la précéder. C'est pourquoi, s'il en est qui ne gardent pas toute l'observance, pourvu que ton zèle à toi pour elle soit bon et éclairé, tu ne jugeras pas leurs actions. Que cela ne t'ébranle pas d'en voir certains qui sont peu éclairés, d'autres ignorants, d'autres peu expérimentées, d'autres nonchalants à leurs heures ou même égarés dans n'importe quel

vice : ferme les yeux autant que tu le peux pour scruter les actions des autres. Tu ne veux pas les imiter ? Ne les condamne pas non plus, car on court grand danger à juger les autres, et pareils soupçons sont généralement faux : ils diminuent aussi l'affection et la charité qu'on a pour son prochain. Tu dois surtout bien veiller à ce que la charité d'un frère pour toi ou pour n'importe quel autre homme ne s'altère ou même ne diminue, car il n'y a pas de plus grand dommage ni de plus grand mal que la perte ou la diminution de la charité. Tout le reste, qui peut bien paraître utile et nécessaire, doit être méprisé pour éviter la désunion ; et tout ce qui est dommage ou jugé tel doit être supporté pour garder la tranquillité de la paix et de la dilection.

“Il faut le croire, en effet : rien n'est plus funeste que la colère, rien n'est plus utile que la charité, rien n'est plus précieux que la tranquillité de l'âme ; pour cette paix et cette tranquillité, il faut savoir mépriser non seulement les biens charnels et transitoires, mais encore les spirituels, si on ne peut les acquérir ou les perfectionner qu'à cette condition¹³⁹. ”

“Voici, mon frère, un commandement que je te donne : que la miséricorde l'emporte toujours dans ta balance, jusqu'au moment où tu sentiras en toi-même la miséricorde que Dieu éprouve envers le monde¹⁴⁰. ”

En 1995, l'abbé Georges, abbé de l'abbaye de la Transfiguration de Soumela, et avec l'accord de l'archevêque Mélètes, métropolite Gréco-Orthodoxe de Trébizonde, ce nouveau monastère reçut le statut de succursale du saint monastère de Simon Petra. Au même temps, en Grèce, l'abbé Georges établit entre lui et le saint Monastère de l'Annonciation à Sinaï (Grèce), autre métropole filiale de Simon Petra, un partenariat.

Ainsi, même origini et même fondateur, les deux monastères de l'Annonciation et de la Protection de la Mère de Dieu forment même famille spirituelle. L'atogomie des deux communautés évidemment pleinement satisfaite dans le respect des vieux canons.

Les moines de Saint-Antoine le-Grand témoignent toujours aux frères de Sinaï une charité humble et sincère, et leur appelleront toujours leur sœur fraternelle, autant qu'il sera au leur pouvoir.

L'abbot du monastère Saint-Antoine et le conseil des anciens (ordre) de ce saint moine-prêtre de la communauté exerce auprès de l'abbé de Sinaï la fonction d'ambassadeur et y collabore régulièrement la liturgie et les saints offices de l'Église.

C'est toujours à l'abbé Georges de Simon Petra et au conseil des anciens de ce monastère qu'il appartiennent de désigner l'économie du monastère de Sinaï. Cet économe pourra être l'abbé-moine du monastère Saint-Antoine le-Grand, ou tout autre moine de leur choix.

17. LES RELATIONS AVEC LE MONASTÈRE DE SOLAN

Les charismes complémentaires que le Seigneur digne accorder aux communautés masculines et féminines sont la source d'un mutuel enrichissement dans l'Esprit-Saint, et contribuent à l'édification de l'unique Temple spirituel, qui est l'Église, Corps du Christ. La divine Providence a disposé toutes choses de manière à nous faire bénéficier de cette grâce

Lorsque le Monastère Saint-Antoine-le-Grand fut fondé, le 14 septembre 1978, il avait été décidé qu'il serait un métochion masculin de Simonos Petra. Mais, dès 1981, ce furent d'abord des femmes, candidates à la vie monastique, qui se présentèrent et demandèrent à être reçues, telles les myrophores venues les premières au saint tombeau, au matin de la Résurrection.

Après un séjour à l'hôtellerie du monastère, elles purent s'établir dans une maison qui fut ainsi à l'origine du Monastère de la Protection de la Mère de Dieu, maintenant implanté à Solan (Gard). Par décision de l'higoumène et du conseil des anciens de Simonos Petra, et avec l'accord de Son Éminence Monseigneur Mélétios, métropolite Grec-Orthodoxe de France, d'heureuse mémoire, ce nouveau monastère reçut le statut de métochion du saint Monastère de Simonos Petra. En même temps, un lien spirituel étroit s'établit entre lui et le saint Monastère de l'Annonciation à Ormylia (Chalcidique, Grèce), autre métochion féminin de Simonos Petra.

Ayant même origine et même fondateur, les deux monastères de Saint-Antoine-le-Grand et de la Protection de la Mère de Dieu forment une même famille spirituelle, l'autonomie des deux communautés étant cependant pleinement sauvegardée dans le respect des saints canons.

Les moines de Saint-Antoine-le-Grand témoigneront toujours aux sœurs de Solan une charité humble et sincère, et leur apporteront volontiers leur aide fraternelle, autant qu'il sera en leur pouvoir.

L'higoumène du monastère Saint-Antoine et le conseil des anciens veilleront à ce qu'un moine-prêtre de la communauté exerce auprès de monastère de Solan la fonction d'aumônier et y célèbre régulièrement la divine Liturgie et les saints offices de l'Église.

C'est toujours à l'higoumène de Simonos Petra et au conseil des anciens de ce monastère qu'il appartient de désigner l'économie du Métochion de Solan. Cet économie pourra être l'higoumène du monastère Saint-Antoine-le-Grand, ou tout autre moine de leur choix.

ÉPILOGUE

On rapporte que l'abbé Pambo, à l'heure même où il quittait cette vie, dit aux frères qui l'assistaient : "Depuis que je suis venu au désert, que je me suis construit une cellule et l'ai habitée, je ne me souviens pas d'avoir mangé du pain sans l'avoir gagné de mes mains, ni jusqu'à présent d'avoir regretté un parole que j'aurais dite. Et voici pourtant que je vais au Seigneur comme si je n'avais même pas commencé à servir Dieu¹⁴¹."

Ce qui importe, en définitive, ce n'est pas de mesurer le chemin parcouru, pour en tirer satisfaction ou découragement, vanité ou impatience. Ce que le Seigneur nous demande chaque jour, à tout instant, c'est de commencer à le servir, persuadés que nous n'avons encore rien fait. Un recommencement perpétuel, oublier du chemin parcouru, inlassablement confiant dans la miséricorde du Seigneur et la puissance victorieuse de sa résurrection, telle est la perfection à laquelle nous devons tendre en cette vie¹⁴².

"Car il n'y a pas de fin à la perfection. Toute la vie intérieure du moine, c'est ce pèlerinage jamais achevé vers le lieu du cœur, où nous rencontrons la joie, cette joie lumineuse qui fut celle de la Transfiguration et de la Résurrection, cette réverbération de la lumière divine au plus profond de nous-mêmes¹⁴³."

Le conseil des Anciens du métachoré est composé de quatre membres, en plus de l'abbé. Deux de ces membres sont désignés par l'abbé-métachoré, et deux par les deux profès de la communauté du métachoré. La nomination des membres est effectuée par l'abbé-métachoré et au conseil des frères de Sainte-Victoire et sous leurs yeux. Pour toutes les actions et décisions importantes, l'abbé-métachoré devra faire le conseil des Anciens en sa résolution et se ranger à l'avis de la majorité des voix, sa propre voix étant prépondérante en cas de partage des voix, et conseiller l'abbé à l'abstention dans les délibérations et congrégations.

Significative et le conseil des Anciens du métachoré devront dénouer l'administration entre l'abbé-métachoré et les frères Petri pour les préférances monastiques et les offices. Il convient que les frères qui se dégagent à recevoir la charge monastique et préférances reçoivent au préalable un aperçu de quelques ressources à l'abbé Petri.

Le labeur et l'obligation volontaire à l'abandon de l'érudition et des connaissances humaines, pour recevoir ces conseils solennels, selon l'enseignement des Sages. Par conséquent, lorsque le bénédictinage évoquera, ou toute bénédiction pourra être administrée au sein de la Communauté ou au cours de la célébration de la liturgie Communauté, l'abbé désignera pour recevoir tout l'honneur et l'importance du métachoré.

NOTES

1. S. CASSIEN, *Conférences*, IX, 2 ; SC 54, p. 40.
2. S. ISAAC LE SYRIEN, *Sentences*, Paris, 1949 ; Sent., 114.
3. Cf. *Apophthegmes*, ARSÈNE 40 ; *Règle de Saint Benoît*, LX, 3.
4. *Règle de saint Benoît*, LVIII, 10.
5. Cf. *idem*, LXXIII, 9.
6. ADAM DE PERSEIGNE, (XII^e s.), *Lettres* 32 et 28 ; éd. J. BOUVET, dans *Archives Historiques du Maine*, XIII, 4^{ème} fascicule, p. 276 et 194.
7. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, (XII^e s.), *Lettres d'Or*, 151.
8. Cf. *Règle de saint Benoît*, LIII, 1.
9. Cf. *Vie de saint Benoît* par S. GRÉGOIRE LE GRAND, (= *Dialogues*, livre II), c. 1.
10. *Apophthegmes*, collection de Martin de Dumio, 98, dans *L'Évangile au désert*, Paris, 1999, p. 195.
11. *Règle de saint Benoît*, II, 2 ; LXIII, 13.
12. *Id.*, LXXII, 10.
13. *Id.*, XLIX, 10.
14. *Id.*, II, 30-34.
15. *Id.*, III, 12.
16. *Id.*, LVIII, 1.
17. Cf. *Id.*, LXIII, 1-3.
18. *Id.*, *Ibid.*, 10-12.
19. *Id.*, LXI, 1-3.
20. *Constitutions monastiques* attribuées à saint Basile, 21 ; PG 31, 1394-1395.
21. *Règle de saint Benoît*, LXII, 1-4.
22. Parole de saint Antoine rapportée par saint ATHANASE, *Vie de saint Antoine*, c. 14 ; trad. LAVAUD ; Lyon, 1943, p. 23 ; *Règle de saint Benoît*, IV, 21 ; LXII, 11.
23. *Règle dite de saint Macaire*, 14, dans *L'Évangile au désert*, p. 354.
24. S. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN, *Traité théologiques et éthiques*, VII ; SC 129, p. 203-205.
25. Cf. *Récits d'un pèlerin russe*, trad. J. GAUVIN, Paris, 1948, p. 88-89.

26. *Apophthegmes*, collection de Martin de Dumio, N 92, dans *L'Évangile au désert*, Paris, 1999, p. 194.
27. S. JEAN CLIMAQUE, *L'Échelle sainte*, degré 1, 2 ; *SO* 24; p.33.
28. *Apophthegmes*, NAU, 121.
29. S. DOROTHÉE DE GAZA, *Instructions* IV,52 ; *SC* 92, p. 231-233.
30. S. DOROTHÉE DE GAZA, *op. cit.*, IV, 47 ; p. 221.
31. AELRED DE RIEVAULX (cistercien anglais, XII^e s.), *Le miroir de la charité*, II, 18 ; *PL* 195, 566 c.
32. S. GRÉGOIRE PALAMAS, *Triades pour la défense des saints hésychastes*, III, 1, 35-36.
33. *Doctrine de R. Youssef Bousnaya*, dans *L'Évangile au désert*, Paris, 1999, p. 322.
34. *Apophthegmes*, Matoès, 2.
35. *Apophthegmes*, NAU, 592, 1.
36. *Ibid*, 2.
37. S. ISAAC LE SYRIEN, dans *Petite philocalie de la prière du cœur*, traduite et présentée par J. GOUILLARD, Paris, 1968, Coll. Livre de vie, p. 82.
38. S. ISAAC LE SYRIEN, *loc. cit.*, p. 83.
39. S. CASSIEN, *Conférences*, IX, 27 ; *SC* 54, p. 63.
40. S. MACAIRE D'ÉGYPTE, *Homélies spirituelles*, 18, 8 ; *SO* 40, p. 220.
41. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, (XII^e s.), *Lettres d'Or*, N 300.
42. *Apophthegmes*, Épiphane, 3 et *Sentences des Pères du désert*, coll. de Pélage et Jean, XXI, 18.
43. Cf. Dom P. DOYÈRE, *Introduction à GERTRUDE D'HEFTA, Œuvres spirituelles*, tome II, *SC* 139, p. 52-53.
44. P. EVDOKIMOV, *La Prière de l'Église d'Orient*, Mulhouse, 1966, p. 32-33.
45. JEAN DE LA CROIX, *La montée du Carmel*, 1, III, c. 43.
46. P. DUPLOYÉ, *Les origines du C.P.L.*, Mulhouse, 1968, p. 78.
47. P. EVDOKIMOV, *La Prière de l'Église d'Orient*, Mulhouse, 1966, p. 32.
48. JOSEPH HAZZAYA, *Lettre sur les trois étapes de la vie monastique*, dans *PO* 45/2, p. 347.
49. BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermon sur le Cantique des Cantiques*, VII, 5-8.

50. Id., *ibid.*, XLVII, 8.
51. Archevêque Antoine BLOOM, *Living Prayer*, Londres, 1966, p. 57.
52. JOSEPH HAZZAYA, *Lettre sur les trois étapes de la vie monastique*, loc. cit., p. 347 ; cf. p. 359.
53. PIERRE DAMIEN, (XI^e s.), *Opuscule XI*.
54. P. Boris BOBRINSKOY, *Prière et vie intérieure dans la tradition orthodoxe*, dans *Verbum Caro*, n° 60, 1961, p. 338-339.
55. ABBÉ ISAË, *Logos* X, 1, dans R. DRAGUET, *Les cinq recensions de l'Ascéticon syriaque d'Abba Isaë*, I, p. 124.
56. Id., *Logos* XX, 9 ; *ibid.*, II, p. 368.
57. Id., *Logos* XXIV, 7 ; *ibid.*, II, p. 421.
58. *Apophthegmes*, Poemen 49.
59. *Doctrine de R. Youssef Bousnaya*, dans *L'Évangile au désert*, Paris, 1999, p. 323.
60. *Apophthegmes*, Sisoës, 13.
61. *Sentences des Pères du désert*, coll. de Pélage et Jean, XV, 82.
62. *Ibid.*, 83-84.
63. ABBÉ ISAË, *Logos* XXIV, 3, dans R. DRAGUET, *Les cinq recensions de l'Ascéticon syriaque d'Abba Isaë*, II, p. 418.
64. *Règle de saint Benoît*, VII, 4^{ème} degré.
65. *Sentences des Pères du désert*, coll. de Pélage et Jean, XV, 56.
66. S. CASSIEN, *Institutions cénobitiques*, XII, 33 ; SC 109, p. 501.
67. S. DOROTHÉE DE GAZA, *Instructions* II, 36-37 ; SC 92 p. 201-203.
68. S. JEAN CLIMAQUE, *L'Échelle sainte*, degré 27, 91 ; SO 24, p. 287.
69. S. CASSIEN, *Conférences*, II, 2 et 4 ; SC 42, p. 113 et 116.
70. Id., *ibid.*, p. 111-112.
71. S. BARSANUPHE, dans *Maîtres spirituels au désert de Gaza*, Solesmes, 1966, p. 53.
72. S. CASSIEN, *Conférences*, II, 10 ; SC 42, p. 120.
73. S. DOROTHÉE DE GAZA, *Instructions* V, 66 ; SC 92 p. 259.
74. Id., *ibid.*, 68 ; *op. cit.*, p. 265-267.

75. Id., *ibid.*, I, 20 ; *op. cit.*, p. 177.
76. Id., *ibid.*, p. 177-179.
77. *Lettres de Barsanuphe et Jean*, dans *Maitres spirituels au désert de Gaza*, Solesmes, 1966, p. 110.
78. S. CASSIEN, *Institutions cénobitiques*, IV, 12 ; *SC* 109, p. 137.
79. *Apophthegmes*, collection de Martin de Dumio, 98, dans *L'Évangile au désert*, Paris, 1999, p. 194.
80. *Règle de Saint Benoît*, LXXI, 1-4.
81. S. CASSIEN, *Institutions cénobitiques*, IV, 13 ; *SC* 109, p. 137.
82. *Apophthegmes*, NAU, 577.
83. *Id.*, 578.
84. *Légende de Pérouse*, 51.
85. *Règle de Saint Benoît*, XXXI, 10 ; cf. S. BASILE, *Règles brèves*, p. 143-144 ; *PG* 31, 1178 B-C ; S. CASSIEN, *Institutions cénobitiques*, IV, 19-20 ; *SC* 109, p. 149.
86. *Id.*, XXXIII, 4 et LVIII, 25.
87. PHILOXÈNE, *Lettre à un juif converti*, dans *L'Orient Syrien*, VI, (1961), p. 45.
88. Cf. *Règle de saint Benoît*, VI et XLII.
89. S. BASILE, *Grandes Règles*, 13 ; *PG* 31, 950 C.
90. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, *De la nature et dignité de l'amour* ; *PL* 184, 396 B-C, à propos des cisterciens du XII^e s.
91. Jacques LOEW, *Comme s'il voyait l'invisible*, Paris 1964, p. 65.
92. Cf. André SINIASVSKI, *Pensées impromptues*, Paris, 1968, p. 46-47.
93. BERNARD DE CLAIRVAUX, *De diversis*, CXI, 6 ; *PL* 183, 739 B.
94. AELRED DE RIEVAULX, *Sermones inediti*, éd. Talbot, Rome, 1952, p. 110.
95. S. ANTOINE LE GRAND, *Lettres*, I, 4.
96. *Vie de saint Dosithée*, 9 ; dans S. DOROTHÉE DE GAZA, *Oeuvres spirituelles*, *SC* 92, p. 137.
97. Parole de Gandhi, citée dans RÉGAMEY, etc., : *Redécouverte du jeûne*, p. 264.
98. S. ISAAC LE SYRIEN, cité dans *Redécouverte du jeûne*, p. 108.
99. S. Grégoire le Sinaïte : "Dès le matin, assieds-toi sur un siège bas, d'une demi-coudée, refoule ton esprit de ta raison dans ton cœur et maintiens-l'y cependant que,

laborieusement courbé, avec une vive douleur de la poitrine, des épaules et de la nuque, tu crieras avec persévérance dans ton esprit ou ton âme : Seigneur Jésus-Christ ayez pitié de moi !", cité dans *Petite philocalie de la prière du cœur*, traduite et présentée par J. GOUILLARD, Coll. Livre de vie, Paris, 1968, p. 183.

100. *Apophthegmes*, NAU 464.
101. Cf. *Règle de saint Benoît*, XXIV, 3-4 ; LXIV, 17-19.
102. Id. *XLIX*, 6-10.
103. CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *Vie de saint Euthime*, dans FESTUGIÈRE, *Les moines d'Orient*, III/1, p. 70.
104. S. BASILE, *Grandes Règles*, 37 ; PG 31, 1012 B-1013 A.
105. Id. *ibid.*, 38 ; 1017 A.
106. Id. *ibid.*, 41 ; 1021 A-1024 C.
107. Id. *ibid.*, 42 ; 1025 A.
108. BAUDOIN DE FORD (XII^e s.), *De la vie commune*.
109. S. DOROTHÉE DE GAZA, *Lettres*, 1, 180 ; SC 92 p. 489.
110. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, (XII^e s.), *Exposé sur le Cantique des Cantiques*, 1, Prologue, 28.
111. BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermon sur le Cantique des Cantiques*, XL, 4-5. Le biographe de Bernard nous donne sur lui ce témoignage : "Lorsqu'il n'avait pas à se livrer au travail des mains, sans cesse il pria, lisait ou méditait. Pour prier, s'il trouvait un endroit solitaire, il en profitait ; sinon en quelque lieu qu'il fût, dans la foule aussi bien qu'en particulier, il se faisait une solitude dans son cœur, et partout il était seul." (GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, *Vie de saint Bernard*, IV, 24).
112. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, (XII^e s.), *Lettres d'Or*, 35-36 et 117-119.
113. Id. *ibid.*, 120-123 et 136.
114. ABBÉ ISAË, *Logos* XXIV, 7, dans R. DRAGUET, *Les cinq recensions de l'Ascétique syriaque d'Abba Isaë*, II, p. 421.
115. *Récit d'un pèlerin russe*, p. 63 : BARTHÉLÉMY LE JEUNE, dans sa *Vie de saint Nil de Rossano*, II, 15, rapporte que celui-ci avait coutume "après les Vêpres de sortir dehors pour se promener et se reposer quelque peu des fatigues de sa longue journée, ayant aussi sur les lèvres les paroles de l'Apôtre : Les grandeurs invisibles de Dieu se rendent visibles à l'intelligence au moyen des choses créées." (dans G. GIONAVELLI, *S. Nilo di Rossano*, Grottaferrata, 1966, p. 32).
116. *Sentences des Pères du désert*, coll. de Pélage et Jean, XII, 15.
117. Anonyme cistercien du XII^e siècle, *De la demeure intérieure*.
118. Cf. S. JEAN CLIMAQUE, *L'Échelle sainte*, degré 1, 6 ; SO 24 p. 34.

119. PHILOXÈNE, *Lettre à Patricius d'Édesse*, PO 30/5, p. 779.
120. Cf. *Règle de saint Benoît*, LXXII, 4 ; IV, 70-71.
121. *Apophthegmes*, NAU, 67.
122. Cf. *Règle de saint Benoît*, IV, 30 et 73 ; LXXII, 5-8.
123. *Apophthegmes*, Apollo, 3 : "Il faut se prosterner devant les frères, car ce n'est pas devant eux, mais devant Dieu que nous nous prosternons : "Lorsque tu vois ton frère, est-il dit, tu vois le Seigneur ton Dieu." Nous avons, ajoutait-il, appris cela d'Abraham." Cf. S. DOROTHÉE DE GAZA, *Lettres* 1, 181 ; SC 92 p. 491.
124. S. PACHÔME, *Catéchèse*, dans CSCO 160, p. 15.
125. S. HORSIÈSE, *Doctrine*, 11 ; SO 2, p. 87.
126. *Vie copte de saint Pachôme*, dans LEFORT, p. 299.
127. S. THÉODORE LE SANCTIFIÉ, *Catéchèse*, dans CSCO 160, p. 51.
128. S. DOROTHÉE DE GAZA, *Lettres* 1, 180-181 ; *op. cit.* p. 491-493.
129. AELRED DE RIEVAULX, *Sermon pour la fête de saint Benoît*, PL 195, 249 A.
130. S. MACAIRE D'ÉGYPTE, *Homélies spirituelles*, 3, 2, SO 40, p. 103.
131. S. JEAN CLIMAQUE, *L'Échelle sainte*, degré 27, 14 ; SO 24 p. 275.
132. Id. degré 27, 38 ; *loc. cit.* p. 279.
133. PIERRE DAMIEN, (XI^e s.), *Opuscule XV*.
134. S. JEAN CLIMAQUE, degré 27, 63 ; *loc. cit.* p. 284.
135. JOSEPH HAZZAYA, *Lettre sur les trois étapes de la vie monastique*, dans PO 4/2, p. 357-359.
136. *Lettres de Barsanuphe et Jean*, dans *Maîtres spirituels au désert de Gaza*, Solesmes, 1966, p. 70-72.
137. *Règle de saint Benoît*, XXVII.
138. Id. LXIV, 11-15.
139. PSEUDO-BERNARD, *Huit points pour arriver à la perfection*, dans *L'Évangile au désert*, Paris 1999, p. 390-391.
140. S. ISAAC LE SYRIEN, *Sentences*, 48 ; Paris, 1949.
141. *Apophthegmes*, Pambo 8.
142. Cf. S. ATHANASE, *Vie de saint Antoine*, 7 ; trad. LAVAUD, Lyon, 1943, p. 15-16.
143. Un moine orthodoxe roumain (extrait d'un entretien privé).